

Un dernier mot...

par Christine CORBEIL, directrice

Prendre la plume une dernière fois pour introduire ce Bulletin d'information représente une étape significative dans la multitude des petits gestes qui vont ponctuer la passation des pouvoirs à la prochaine directrice, en l'occurrence **Marie-Andrée Roy**, dont l'élection s'est faite dans la plus grande unanimité lors de l'assemblée générale du 22 février 2006.

Que vais-je retenir de mon mandat de directrice ? Tout d'abord, je garderai en mémoire les nombreuses luttes menées simplement pour préserver nos acquis au sein de l'Université, je me réjouirai de nos avancées en recherche comme en formation, puis je partagerai avec vous ma déception de ne pas avoir réussi à faire de l'IREF un véritable

lieu rassembleur pouvant compter sur l'appui massif et généreux de ses membres pour réaliser pleinement sa mission. Je demeure convaincue que la défense d'une cause collective exige parfois de mettre en veilleuse ses intérêts personnels, ce qui ne va pas de soi dans nos sociétés individualistes et compétitives. Au-delà de certaines frustrations, je garderai en tête le plaisir constant que j'ai eu à côtoyer les unes et les autres, à imaginer avec vous un avenir meilleur pour les femmes et à mettre en actions des solidarités nouvelles. Pour m'avoir permis de vivre cette expérience particulièrement riche et formatrice, pour m'avoir donné l'opportunité de suivre de près cette formidable évolution des études féministes à l'UQAM, je remercie l'IREF.

Mais avant de céder les clés de la maison à ma successeuse, j'aimerais mentionner deux projets en cours auxquels l'IREF est étroitement associé. Il s'agit tout d'abord de la tenue d'une Journée d'échanges et de réseautage interuniversitaire mettant en présence des Instituts en études des femmes/études féministes francophones, situés au Québec et en Ontario. Organisée conjointement par l'Institut d'Études des femmes de l'Université d'Ottawa et l'IREF, cette activité aura lieu le 9 mai à Ottawa et sera l'occasion de réfléchir sur les enjeux et défis actuels des études féministes tels que le recrutement des étudiantes, la relève professorale, la visibilité des Instituts dans nos institutions ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale, etc. J'ai bon espoir que

..... suite à la page 2

Dans ce numéro :

► Volet Formation			
. Célébrons les études féministes	4	. Modes d'engagement des écrivaines et ambivalence du rapport au féminisme	14
. Témoignage de Carole Quenneville	5	. Égalité et différences: un rapport à construire	16
. Résumés des mémoires — 2005	7	. Les théories féministes sur l'institution de l'hétérosexualité: de Rich à Butler en passant par Wittig	19
. Cours offerts aux 1 ^{er} et 2 ^e cycles	9	. Sortir du placard au boulot. Pourquoi dire son homosexualité au travail ?	21
► Volet Recherche			
. L'équipe sur globalisation de nouveau en piste !	11	► Protocole UQAM/Relais-femmes	23
. Résumés de conférences		► Nouvelles parutions	24
. Les évolutions des droits du mariage: du devoir d'obéissance à l'égalité entre conjoints	12	► Les publications de l'IREF	27

cette initiative donnera lieu à des projets de concertation fort prometteurs.

Par ailleurs, l'IREF participe au démarrage d'un groupe de travail sur la conciliation études/famille. Suite à la récente publication du CSF intitulée *Étudiante et mère : un double défi. Les conditions de vie et les besoins des mères étudiantes*, des démarches ont été entreprises pour sensibiliser l'UQAM à l'importance de ce dossier. Le groupe de travail auquel participent des représentant-e-s des Services à la vie étudiante, du Service d'aide financière, de l'IREF, de la Faculté des sciences humaines, de la Faculté d'éducation et du Centre des femmes, s'est donné comme premier mandat de veiller à la réalisation d'une étude exploratoire sur la situation des parents-étudiants à

l'UQAM et sur les services ou mesures de soutien qui leur sont offerts. Deux étudiantes, membres du groupe de travail, seront embauchées pour réaliser cette recherche au cours de l'été. Parmi les autres projets envisagés figure celui de développer une véritable Politique de soutien aux parents-étudiants qui traiterait de la question dans une perspective globale. Tout ceci est à suivre au cours des prochains mois.

En terminant, je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes plus fidèles collaboratrices pour leur soutien incessant, leurs bons conseils et leur complicité tout au long de mon mandat. Merci à **Lorraine Archambault** et à **Céline O'Dowd**, deux femmes incontournables à l'IREF, merci égale-

ment à **Marie-Andrée Roy**, **Isabelle Lehuu** et **Lyne Kurtzman**, membres de l'exécutif et impliquées dans les dossiers essentiels que sont la formation et la recherche. Merci à celles dont le mandat au Conseil de l'IREF vient à terme : **Thérèse St-Gelais** et **Nicole Carignan**, représentantes des professeures, **Amel Belhassen**, représentante des chargées de cours, **Marie-Claude Laberge** et **Marjolaine Despars**, représentantes des étudiantes.

Je pars en année sabbatique avec des projets qui me tiennent à coeur mais je compte bien maintenir les liens avec vous toutes.

Je vous souhaite un excellent printemps!

Au revoir Christine

Ton mandat s'achève. Il te reste que quelques semaines pour mettre la touche finale à certains dossiers. Nous profitons et savourons donc ces derniers moments à passer ensemble.

Que dire de notre directrice après avoir passé cinq bonnes années à la barre de l'Institut. Et bien, ma chère Christine, ne crains rien, ton passage à l'IREF laissera sa marque, car nous garderons précieusement en mémoire l'image d'une personne toujours souriante et très chaleureuse. D'ailleurs, ce sourire complice, nous a maintes fois réconforté. Ton enthousiasme, ta bonne humeur — beau temps, mauvais temps — nous ont motivées et stimulées à donner le meilleur de nous.

Nous sommes heureuses de t'avoir connu et d'avoir travaillé avec toi. Tu as mis l'IREF sur la bonne voie, tu peux donc partir l'esprit tranquille. Tu laisses une équipe en pleine forme. Nous accueillerons ta successeuse, Marie-Andrée Roy, dans la joie et nous apporterons chacune à notre façon, notre contribution pour relever avec elle et toute l'équipe de nouveaux défis.

Ne nous oublie surtout pas. Reviens nous voir.

MERCI pour tout. Bises.

À bientôt !

Céline et Lorraine

Les nouvelles accréditations

Bienvenue à nos nouvelles membres et à notre nouveau membre professeur [une première à l'IREF !]. Les accréditations ont été recommandées lors de la réunion du conseil tenue le 22 février dernier.

◆ Membre professeur

Dorval Brunelle, département de sociologie et directeur de l'Observatoire des Amériques. Spécialiste sur les questions de la mondialisation et de la globalisation, monsieur Brunelle a publié en 2004 dans le cadre d'une collaboration avec l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes un rapport de recherche intitulé *Le libre échange, la libéralisation et l'emploi des femmes au Québec*. Cette collaboration se poursuit,

Prix et nomination

puisque Dorval Brunelle vient d'obtenir conjointement avec l'IREF, une subvention de recherche du CRSH portant sur *Les effets des accords de commerce et de la libéralisation des marchés sur les conditions de travail et de vie des femmes du Québec* (voir page 11).

◆ Membre chargée de cours

Édith Garneau, Faculté des sciences humaines et IREF. Son enseignement concerne le cours FEM5000 « Atelier synthèse en études féministes » à l'hiver 2006. Titulaire d'un doctorat en science politique (UQAM, sous la direction de Micheline de Sève), sa thèse traite des chevauchements identitaires entre les Premières Nations et les femmes autochtones au Québec. De 2001 à 2003, elle a été chercheure postdoctorale au Département de science politique de l'Université Chicago, où elle a étudié les chevauchements identitaires des femmes autochtones au Canada au regard du droit à l'autodétermination des peuples autochtones selon le phénomène du transnationalisme du mouvement autochtone.

◆ Membre étudiante

Inès Zoé Lydia Rouamba, doctorante en sociologie à l'UQAM. Sa thèse de doctorat dirigée par Francine Descaries, porte sur le récit effacé des pionnières féministes du Burkina Faso. Détentrice d'un DES de l'Université Genève en 2001, son mémoire s'intitule *Transformations dans l'organisation sociale du karité et rapports hommes-femmes au Burkina*.



Photo: Véronique Vigneault, Studio W

gement pour les personnes aux prises avec le VIH/sida, prend forme dans l'action communautaire et dans la recherche universitaire. Plusieurs recherches sont à son actif. L'année dernière elle a obtenu une subvention du CRSH [recherche inscrite à l'IREF] pour un projet de recherche portant sur la visibilité des femmes et des hommes infectés dans le discours des médias au Québec. Déjà cette récompense dans son jeune parcours universitaire, nous laisse croire que Maria est destinée à recevoir d'autres gloires et à accomplir quelques exploits. Parlant d'exploits, justement, son grand fils de 2 ans ½ a maintenant un petit frère à cajoler, puisque Maria vient de donner naissance à un joli garçon, Arthur. **Alors deux fois BRAVO Maria !**

.....

Ginette Legault a été nommée au poste de vice-rectrice aux Ressources humaines de l'UQAM. Professeure au département d'organisation et ressources humaines et membre de l'IREF, elle était titulaire de la Chaire en gestion des compétences de l'École des sciences de la gestion. **Nous lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles fonctions.**



Photo: Service des communications, UQAM

Célébrons les études féministes

par Marie-Andrée ROY, coordonnatrice de l'enseignement

Merci Christine !

Pour cette dernière note en tant que coordonnatrice de la formation à l'IREF je traite deux points. Je jette d'abord un bref regard rétrospectif sur le dossier de la formation à l'IREF puis je formule un mot de remerciement à l'endroit de Christine Corbeil, directrice de l'Institut depuis 5 ans.

La formation à l'IREF

J'ai le plaisir de coordonner la formation à l'IREF depuis 3 ans. Je quitte cette responsabilité pour prendre, à compter de juin, la direction de l'Institut. Que retenir de ce passage à la coordination de la formation ?

Cette expérience m'a permis de mieux connaître les étudiantes inscrites aux programmes de l'Institut. Je suis frappée par la qualité de ces étudiantes qui, pour nombre d'entre elles, articulent avec brio les études universitaires et l'engagement féministe sur le terrain. Plusieurs relèvent aussi le défi de la conciliation « études/famille » quand ce n'est pas celui de la conciliation « études/famille/travail ». L'Université a donc la responsabilité de voir au développement de pratiques et de ressources facilitant cette fameuse conciliation. On réalise qu'il reste beaucoup à faire en ce sens. Notre vigilance est donc fortement sollicitée !

Nous avons commencé la révision de la banque de cours. Le processus est long et exigeant et demande un important effort de concertation avec les professeures des différents départements concernés. En même temps, cela nous permet de voir qu'il est possible

de développer de nouvelles thématiques en études féministes. J'avoue que je demeure préoccupée par le fait que nombre de disciplines n'intègrent pas encore dans leur cursus de formation des enseignements féministes ou qui traitent des rapports sociaux de sexe. Ici, c'est notre persévérance qui est sollicitée !

Je suis particulièrement fière de la mise en place du certificat en études féministes qui a accueilli ses premières étudiantes à l'hiver 2006. Manifestement ce certificat répond à un réel besoin de formation pluridisciplinaire en études féministes et nous permet de rejoindre de nouvelles étudiantes désireuses de se donner des outils pour comprendre et intervenir dans les dossiers touchant les rapports sociaux de sexe.

Le travail accompli à la coordination de la formation doit beaucoup à la compétence et à l'efficacité de Lorraine Archambault de même qu'à l'engagement de Céline O'Dowd à l'endroit des études féministes. Je tiens à les remercier vivement pour le formidable travail qu'elles font, jour après jour, pour répondre aux besoins de nos étudiantes.

Merci à la directrice Christine Corbeil

Christine quitte la direction de l'Institut après 5 ans de travail continu pour assurer le développement de la recherche et des études féministes et contribuer au rayonnement de notre Institut. Au cours de l'histoire de l'IREF, c'est elle qui a exercé le mandat le plus long. Tout un exploit !

Christine est une authentique coureuse de fond, porteuse d'une vision féministe claire, qui manifeste une incroyable détermination pour mener à bien ses dossiers. Elle se préoccupe constamment de rallier tout le monde, de créer des consensus, de faire place à la diversité des points de vue. En ce sens, elle exerce un leadership féministe inspirant, marqué par la concertation et l'ouverture au pluralisme. En plus d'animer avec brio la vie de l'ensemble de l'Institut, Christine a participé activement au conseil de Relais-femmes, au Comité des Services aux collectivités de l'UQAM, au Conseil académique de la Faculté des sciences humaines. Elle s'est révélée être une présence stimulante pour les coordonnatrices à la formation et à la recherche, les supportant dans la poursuite de leur plan de travail. On peut dire sans hésitation que toutes les personnes qui travaillent à l'Institut se sentent reconnues et respectées par Christine qui sait les apprécier à leur juste valeur et reconnaître leurs réalisations.

C'est formidable de voir Christine avec ses étudiantes. Une vraie mentor qui stimule, fait confiance, encourage et fait véritablement place à ces voix émergentes. C'est un secret de polichinelle que Christine est une administratrice avisée qui dépense avec parcimonie le maigre budget de l'Institut ! (le juge Gomery s'ennuierait mortellement chez nous !) Elle a réussi à faire des miracles tout en veillant, pour la suite des choses, à faire les représentations nécessaires pour améliorer notre situation financière. Qu'elle soit remerciée pour cette bienveillance.

Christine est une directrice qui travaille dans la bonne humeur ; elle rit facilement et s'enthousiasme pour les réussites des unes et des autres. Elle a vraiment contribué à créer un climat de travail positif à l'IREF. Cette femme discrète, qui jamais ne pavane, manifeste un sens éthique élevé dans l'exercice de ses fonctions. Cette femme prévoyante et consciencieuse laisse une maison en ordre. Nous te disons toutes **MERCI chère Christine** pour ce quinquennat réussi. Nous te souhaitons une féconde année sabbatique et nous t'invitons à demeurer très proche de l'Institut parce que ta présence nous est chère et que nous avons encore besoin de tes multiples talents !

Témoignage dans le cadre du Forum sur les études supérieures à l'UQAM : Pourquoi étudier en études féministes ?

Cette rencontre organisée le 15 février 2006 par le Réseau socio-professionnel en études féministes a réuni des étudiantes de l'IREF qui étaient invitées à témoigner de leur parcours universitaire : Marie-Claude Laberge, maîtrise en travail social, Anahi Morales-Hudon, maîtrise en science politique et Carole Quenneville, maîtrise en études littéraires. Cette dernière a gentiment accepté de publier son texte pour vous faire partager sa démarche. Deux personnes l'ont conduite à la concentration en études féministes, Hubert Aquin et Lori Saint-Martin. Suivons donc ce parcours.

En 2001, après vingt-deux ans de travail à temps plein, j'ai décidé, à l'âge de 44 ans, d'effectuer un retour aux études pour enfin réaliser mon rêve : étudier La Littérature. Lors de mon parcours scolaire au Bac, il est arrivé, à quelques reprises, que des étudiantes de 1^{er} et de 2^e cycles passent au début de certains cours pour nous donner de l'information sur la concentration en études féministes. Bien qu'à chaque fois j'ai trouvé leur présentation intéressante, je ne voyais pas l'intérêt que j'aurais pu y trouver. Parce que tout compte fait, si j'étais à l'université, c'était pour étudier La Littérature, La Grande Littérature! Je n'arrivais pas à établir de rapports entre cette concentration en études féministes et mes champs d'intérêts. Jusqu'à ce que tout ça me rattrape à ma dernière session de Bac, dans un cours portant sur l'œuvre d'Hubert Aquin.

À la lecture des œuvres d'Hubert Aquin j'ai ressenti un très grand malaise. Le traitement qu'il réserve à ses personnages féminins, le discours qu'il leur fait porter ainsi que le discours que les personnages masculins tiennent à leur

égard étaient à mes yeux inacceptables. En fait, chaque lecture me révoltait davantage et je ne comprenais pas comment on pouvait, en classe, discuter tranquillement de l'œuvre d'Aquin sans aborder la question des personnages féminins. Plus encore, à chaque fois que j'essayais d'amener ce sujet dans les discussions qui avaient cours en classe, j'obtenais une fin de non recevoir. On a fini par me dire que je ne comprenais pas l'œuvre d'Aquin, qu'il ne fallait pas lire au « premier niveau » et que « la femme » devait être lue comme la « femme-pays » qu'on doit détruire pour enfin se libérer. J'ai fini par me taire en pensant tout bas que tout ça ne n'était que de la 'bouillie pour les chats' et que si moi je lisais l'œuvre de cette façon-là, d'autres pouvaient aussi la lire de la même manière. J'ai aussi pensé à l'impact qu'une telle écriture pourrait avoir sur des hommes qui liraient un tel discours sans prendre un certain recul de même qu'aux femmes qui peut-être s'identifieraient aux personnages féminins. J'étais déstabilisée et frustrée parce que, n'étant pas en accord avec le courant dominant de la classe, je ne savais ni comment, ni sur quoi m'appuyer pour faire valoir mon point de vue.

J'étais perturbée à un point tel que j'ai remis en question la poursuite de mes études de 2^e cycle que je devais débiter en janvier. Je me suis dit que si je devais tout accepter au nom de la « sacro-sainte » littérature, alors moi, je ne marchais plus. J'étais déçue et triste car la « grande » littérature, celle dont j'avais rêvé depuis si longtemps et que j'étais justement venue étudier, venait de tomber de son piédestal. Bienvenue dans la réalité !

Volet Formation

Le 8 mars de cette même année, j'ai assisté aux activités organisées par le Centre des femmes de l'UQAM. À travers les discours entendus et les informations que j'y ai trouvées, j'ai su que là se trouvaient probablement la ou les réponses à mes questions. D'autre part, je me suis rendue compte à quel point j'avais du rattrapage à faire en ce qui concerne toute la question du féminisme. En fait, j'ai dû admettre que je n'en savais pratiquement rien. J'ai donc décidé de retourner aux sources. Après avoir lu *Le deuxième sexe* et *La politique du mâle*, j'ai voulu savoir ce qui en était du côté de la littérature québécoise. **J'ai donc lu *Contre-Voix* de Lori Saint-Martin** et, Oh joie! au chapitre V de son essai, elle analyse Godbout, Aquin et Beaulieu. Quel plaisir de découvrir que mon malaise était en fait partagé par beaucoup d'autres femmes et que, sans le savoir, la lecture que j'avais faite de l'œuvre d'Aquin était une lecture au féminin. Quel apaisement aussi, de découvrir mon questionnement formulé dans des phrases telles que : « À travers les réflexions de narrateurs exploités, aliénés politiquement et socialement, enfoncés dans une existence médiocre, Jacques Godbout [...], Hubert Aquin [...], Victor-Lévy Beaulieu [...] mettent en scène des fantasmes sado-érotiques. Pour s'en sortir, chacun des protagonistes passera par la même expérience « libératrice », soit la mise à mort symbolique ou réelle d'une femme [...]. Or, pourquoi la révolte et la libération des personnages masculins passent-elles ici par la torture d'une femme ? »¹ Lori Saint-Martin apportait enfin une réponse à mes questions en expliquant que la structure de ces romans « renferme un discours sur la sexualité qui a pour effet, entre autres, de légitimer la violence faite aux femmes. »² Dans les romans d'Aquin, je ne comprenais pas comment ni

pourquoi les femmes aimaient être violées. Saint-Martin explique : « Nulle place, ici, pour une parole de femme (sinon truquée), ni pour un désir ou une jouissance de femme, sauf à jouir du viol. Sexualité en miroir, reflet de celle de l'homme : il désire violer, elle rêve d'être violée. La scène se passe entre hommes, la femme n'est qu'instrument, symbole, médiation. »³ Dans la conclusion du chapitre, Lori mentionne : « [...] Godbout, Aquin, Beaulieu occupent, dans l'institution littéraire québécoise, une place de choix : on fait l'éloge de leurs romans, ils sont le sujet de thèses et d'articles, figurent au programme de nombreux cours, sans qu'on mentionne jamais l'idéologie réactionnaire qu'ils véhiculent au sujet de la femme. Silence lourd de sens, en l'occurrence. »⁴ Sa dernière réflexion porte sur la fameuse « femme-pays », symbole qui légitime toute forme de violence : « Réduire la femme à n'être plus qu'un symbole revient à nier qu'elle existe en tant qu'être humain autonome. Trouver légitimes le viol et le meurtre qui déclenchent l'écriture ou la révolution, c'est affirmer que la libération de l'homme est sans prix, et la liberté, la vie même, de la femme, sans valeur. »⁵

Si, en janvier, je me questionnais quant à la pertinence de poursuivre mes études, après une telle lecture je me demandais plutôt comment ne pas poursuivre ! Je me suis donc inscrite à la concentration en études féministes pour réfléchir non pas sur l'écriture des hommes, mais bien sur l'écriture des femmes, sur la voix ou les voix qui traversent leurs œuvres et qu'elles nous donnent à lire. Pour l'étude d'un tel sujet, j'ai choisi de travailler sur le roman *Soifs* de Marie-Claire Blais.

Organisé sous forme de séminaire, le premier cours de concentration, FEM

7000, *Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes*⁶, nous amenait à réfléchir sur la pensée féministe et à en discuter entre étudiantes. Ces échanges enrichissants m'ont permis de mieux connaître « mon » féminisme, c'est-à-dire comment moi, en tant que sujet, je me positionne à l'intérieur de cette pensée. D'autre part, ce cours m'a permis d'approprier la théorie de Judith Butler, théorie féministe qui me servirait dans mon mémoire de maîtrise. Dans un autre cours, j'ai eu l'opportunité de travailler sur des nouvelles de Virginia Woolf. Au cours de mes lectures pour préparer ma présentation orale, j'ai découvert une définition du « féminin » qui allait me permettre de faire le lien entre la théorie féministe, l'esthétique et l'éthique présentes dans le roman de Blais. En fait, tous les cours suivis à la concentration de 2^e cycle ont servi à alimenter ma réflexion et à faire progresser mon projet de mémoire.

D'un point de vue plus personnel, l'apport principal de mes études de 2^e cycle en études féministes est de m'avoir permis de mieux comprendre les rapports de pouvoir et de domination présents dans la société et dans toute relation humaine. Quant à mon mémoire de maîtrise, il m'a appris et m'apprend encore, comment « gérer » ces rapports de pouvoir. À l'aube de mes cinquante ans, c'est avec sérénité que je peux désormais envisager un retour sur le marché du travail.

¹ SAINT-MARTIN, Lori, *Contre-Voix. Essais de critique au féminin*, Montréal, Nuit Blanche, 1997, p. 94.

² *Ibid.*, p. 94.

³ *Ibid.*, p. 94-95.

⁴ *Ibid.*, p. 108.

⁵ *Ibid.*, p. 109.

⁶ Cette année-là, le cours était dispensé par la professeure Micheline de Sève.

Résumés des mémoires de maîtrise — concentration études féministes — déposés en 2005

➤ **Rébecca BEAUVAIS**

Maîtrise en science politique

La loi française sur la parité politique entre les femmes et les hommes : tensions entre universalisme et particularisme dans la représentation politique

Direction : Évelyne Tardy

Codirection : Micheline de Sève

Le but de cette recherche est d'analyser le débat préalable et la mise en place de la loi française sur la parité politique entre les sexes, sous l'angle des perspectives féministes de la représentation politique et de la citoyenneté. Nos objectifs sont de réfléchir sur la complexité des questions et arguments soulevés dans les débats précédant la mise en place de la loi sur la parité en France et, dans une perspective plus large, contribuer au débat sur la citoyenneté autour de la question de la représentation politique.

Dans un premier temps, nous dressons un portrait de l'émergence d'une idée, la parité politique entre les sexes, et des débats politiques et théoriques qui ont mené, de 1989 à 2000, à la modification constitutionnelle et à la promulgation d'une loi. Puis, nous nous attardons à la place des femmes dans le modèle républicain du citoyen universel et nous compilons les différents enjeux inhérents au champ du « genre et citoyenneté ».

Enfin, nous posons la question suivante : la loi et la modification constitutionnelle ont-elles opéré un changement dans les représentations et le concept de représentant universel a-t-il été affecté en son principe ? Selon nous, le modèle républicain de citoyen universel demeure intact ou, à tout le moins, égratigné : les femmes y sont incluses par leur

commune humanité avec les hommes et non comme un groupe social. Cependant, nous pensons que la parité politique entre les sexes en France a permis, même imparfaitement, de montrer les limites d'un système dit universel. Une brèche a été faite, et la nécessité d'inscrire dans la Constitution que les femmes sont des citoyens comme les hommes ne peut s'éviter le questionnement du principe même d'universalité, dans sa tension entre le général et le particulier.

➤ **Marie-Ève BÉLANGER**

Maîtrise en études littéraires

Quand les femmes écrivent la guerre : transformation du genre et du monde dans « Les hommes qui marchent » de Malika Mokeddem et « Iran, les rives du sang » de Fariba Hachtroudi

Direction : Lori Saint-Martin

Le présent mémoire propose une réflexion sur l'écriture des femmes sur la guerre à travers la mise en parallèle de deux romans dont le thème central est la résistance : *Les hommes qui marchent*, de Malika Mokeddem (1990) et *Iran, les rives du sang*, de Fariba Hachtroudi (2000). Puisque ces romans placent l'oppression des femmes à l'avant-plan d'un système guerrier, ils soulèvent des questionnements similaires : Quels liens existent entre toutes les formes d'oppression ? Comment la représentation de femmes résistantes transgresse-t-elle la conception stéréotypée du genre sexuel en vigueur dans les sociétés dépeintes ? En quoi l'expérience spécifique des femmes dans la guerre peut-elle engendrer une autre vision du monde ? Afin de répondre à ces questions, ce mémoire fait appel à des théories féministes sur le concept de

genre, sur le rapport entre les femmes et la guerre, sur le corps approprié et sur l'espace sexué. Il permet ainsi d'approfondir une réflexion féministe sur le lien entre la construction hiérarchisée des rapports sociaux de sexe et le système qui engendre la guerre. L'analyse de la représentation des femmes résistantes dans le corpus d'étude met en lumière des transgressions du genre sexuel, notamment à travers la déconstruction des dichotomies nature/culture et privé/public. Du coup, comme les structures sociales dépendent du genre, les œuvres de résistance étudiées tendent à construire une nouvelle vision du monde, car elles proposent que celui-ci soit fondé sur des valeurs pacifiques telles que l'égalité, le métissage et le dialogue avec l'autre.

➤ **Mariola MISIOROWSKA**

Maîtrise en science politique (relations internationales)

Les femmes en Pologne post-communiste

Direction : Micheline de Sève

La chute du mur de Berlin a amorcé un processus de réformes dont l'impact sur la vie des femmes se manifeste dès le début de la transition polonaise. Les changements politiques et économiques, introduits avec les programmes internationaux d'aide, ont modifié irrévocablement le contexte social de la Pologne post-communiste. Dans les trois chapitres de ce mémoire, nous analyserons les transformations survenues dans la vie des femmes pendant les quinze dernières années. Dans le premier chapitre, nous analyserons la condition des femmes dans la perspective historique et sociale, ce qui nous permettra de saisir les obstacles majeurs à leur épanouissement au sein

Volet Formation

de la jeune démocratie. Dans le deuxième chapitre, nous étudierons la naissance et l'évolution du mouvement indépendant des femmes, ses liens avec les acteurs internationaux et son caractère intrinsèque. Finalement, le processus de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne sera l'objet de notre troisième chapitre, consacré à l'analyse des implications de ce processus sur la promotion des droits des femmes en Pologne.

➤ Julie OUELLETTE

Maîtrise en études littéraires

La pornographie comme espace de décentrement du discours hétéronormatif. L'exemple du roman « Baise-moi » de Virginie Despentes vers une conception queer des genres

Direction : Martine Delvaux

Il y a deux principaux objectifs à ce mémoire : le premier consiste à étudier la représentation du discours hétéronormatif (son binarisme, son hétérocentrisme, ses rapports de pouvoir spécifiques et ses hiérarchisations, ses mécanismes d'exclusion et la souffrance qu'ils provoquent chez les sujets rejetés, le caractère monolithique des catégories identitaires, etc.), dans le roman « Baise-moi » de Virginie Despentes ; et le second s'intéresse à la manière dont la narration permet le décentrement de ce discours à partir de la déconstruction des codes pornographiques. Il y a ici une analyse de ces deux discours puisqu'ils s'emboîtent et se désarticulent dans l'espace pornographique créé par « Baise-moi ». La méthode employée consiste en une analyse de type discursive telle que proposée par Michel Foucault, et une étude des genres, inspirée par le travail de Judith Butler, les théories féministes et *queer*.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire au départ, l'utilisation que fait

« Baise-moi » de la pornographie provoque de profondes transformations symboliques qui affectent leur sens initial hétéropatriarcal en y inscrivant la subjectivité des femmes, la fluidité du genre et du désir. Cette stratégie narrative est ici qualifiée de déconstructiviste puisqu'elle cherche à critiquer l'essentialisme des codes pornographiques associés aux principaux objets du discours hétéronormatif.

➤ Marie-Ève SURPRENANT

Maîtrise en sociologie

L'égalité entre les sexes chez les jeunes femmes et les hommes au sein du couple et de la famille au Québec : des représentations aux pratiques

Direction : Francine Descarries

En cette période de remise en question des droits des femmes, soutenue par des idéologies néo-libérales et la montée des conservatismes moraux et religieux et ce, partout dans le monde, les discours tenus sur la place publique et diffusés par les médias tentent de nous faire croire que l'égalité entre les sexes est désormais acquise et qu'il faut maintenant se tourner vers d'autres priorités (Delphy, 2004 ; Émond, 2003 ; Pollit, 2003). L'égalité serait donc acquise dans la société québécoise et de ce fait, de moins en moins de jeunes femmes sentent le besoin de revendiquer pour l'amélioration des rapports hommes/femmes, même si toutefois, elles vivent des inégalités dans leur quotidien. Par ailleurs, les jeunes, hommes et femmes, semblent moins disposés que les générations précédentes à entreprendre des actions collectives d'autant que, plus souvent qu'autrement, ils partagent l'impression qu'ils n'ont aucune emprise sur les structures ou les institutions (Conseil permanent de la jeunesse, 1991). Les jeunes voudraient changer les choses d'abord dans leur entourage

immédiat, dans les sphères (couple et famille) sur lesquelles ils, elles croient avoir davantage d'impact. Les jeunes hommes et les jeunes femmes vivent-ils réellement des rapports exempts d'inégalité, particulièrement dans le couple et la famille ?

La présente étude tente d'enrichir la littérature sur le vécu des jeunes, plus précisément sur leurs représentations de l'égalité entre les sexes et leurs pratiques au sein du couple et de la famille. À cette fin, nous avons questionné huit jeunes femmes et huit jeunes hommes, par le biais d'entrevues semi-dirigées, sur leur projet de vie et leurs pratiques quotidiennes et ce à diverses étapes de leur vie d'adulte (célibat, formation du couple et concrétisation du projet parental). Si on ne peut dénier, du moins chez les jeunes interrogés, une volonté de s'éloigner des rôles sexuels traditionnels que ce soit dans le couple ou la famille, plusieurs d'entre eux, conservent néanmoins une vision des rapports hommes/femmes basée sur la notion de complémentarité des sexes qui pose donc l'égalité en termes de différence. L'analyse de nos entrevues nous laisse entrevoir que c'est au moment de la naissance du premier enfant que les inégalités deviennent les plus fortes. Il semble que l'instinct maternel soit encore très présent dans l'imaginaire collectif et qu'il contribue encore à assigner les femmes aux soins des enfants. Bien que les pères s'impliquent de plus en plus au sein de la famille, il semble qu'ils ne soient pas encore tout à fait convaincus de l'égalité de leurs compétences face aux enfants. En ce sens, les jeunes femmes demeurent les principales organisatrices du mode de fonctionnement domestique et les responsables de l'articulation famille/travail. Peu de jeunes arrivent à inventer de nouveaux modèles en dehors des catégories de genre.

Volet *Formation*

Cours offerts en études féministes session d'automne 2006

- **Certificat** (code de programme 4014)
 - **Mineure pluridisciplinaire**
 - **Concentration de 1^{er} cycle**
-

FEM1000-30

Introduction à la pensée féministe
Mercredi 18h00 – 21h00

POL4022-40

Femmes et développement
Jeudi 18h00-21h00

SOC6221-40

Condition de la femme immigrante
Jeudi 14h00-17h00

HIS4370-40

Les rapports sociaux de sexe-genre en
Europe (XIX^e-XX^e siècle)
Jeudi 14h00 – 17h00

REL3235-20

Femmes et grandes religions du
monde
Mardi 14h00-17h00

TRS2301-10

Rapports de sexes, vie privée et
intervention sociale
Lundi 09h30 – 12h30

LIT252Y-40

Corpus d'auteur : Colette
Jeudi 14h00-17h00

SEX4002-10

Sexologie et condition féminine
Lundi 18h00 – 21h00

TRS2301-30

Rapports de sexes, vie privée et
intervention sociale
Mercredi 18h00 – 21h00

LIT5710-40

Littérature des femmes au Québec
Jeudi 18h00-21h00

SHM4000-20

Homosexualité et société
Mardi 18h00 – 21h00

POL4102-10

Femmes et politique
Lundi 18h00-21h00

SOC6130-50

Anthropologie de la condition des
femmes
Vendredi 9h30 – 12h30

• **Concentration de 2^e cycle**

FEM7000-50

Séminaire multidisciplinaire en études
féministes : Approches, théories et
méthodes de recherche en études
féministes

Professeure : Micheline de Sève
Vendredi 9h30 à 12h30

LIT849G-10

Théories de l'écriture au féminin
« Pouvoir, plaisir et renonciation dans
les textes érotiques contemporains »

Professeure : Lori Saint-Martin
Mardi 14h00 à 17h00



Institut de recherches
et d'études féministes

NOUVEAU

Certificat en études féministes

L'IREF innove avec la création d'un certificat en études féministes. Ce programme pluridisciplinaire permet d'approfondir vos connaissances sur les grands courants de la pensée féministe et de développer une réflexion et des pratiques novatrices en matière d'égalité entre les sexes. Le certificat s'adresse aux personnes concernées par les études féministes, notamment les membres des groupes de femmes, des organismes gouvernementaux, des syndicats ou des organisations non gouvernementales.

Le certificat conduit au grade ès arts dans le cadre d'un cumul de certificats.

- Programme de premier cycle de 30 crédits
- Offert à temps complet ou à temps partiel
- Grande diversité de cours en études féministes offerts dans une dizaine de disciplines

Admission

- Automne : 1^{er} mai (temps complet)
1^{er} août (temps partiel)
- Hiver : 1^{er} novembre

uqam.ca/futursetudiants

UQÀM

Prenez position

L'équipe sur globalisation de nouveau en piste !

par Lyne KURTZMAN, responsable du développement de la recherche

Les effets des accords de commerce et de la libéralisation des marchés sur les conditions de travail et de vie des femmes au Québec : cette recherche vient de gagner ses galons au concours de mars du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Dans le cadre des travaux de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR) l'équipe de recherche sous la direction de **Dorval Brunelle** avait produit un premier rapport sous le titre *Le libre échange, la libéralisation et l'emploi des femmes au Québec* (ARIR, Observatoire des Amériques, FFQ, 2004). La voici de nouveau en piste pour 3 ans avec des ressources professorales et matérielles accrues. J'aurai le plaisir de collaborer de nouveau à la recherche et d'en coordonner la démarche partenariale qui implique la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

La feuille de route du chercheur principal Dorval Brunelle et celle de la co-chercheuse **Francine Descarries** en font des experts reconnus sur les questions de la mondialisation et de la globalisation pour le premier, et sur les questions de rapports sociaux de sexe pour la seconde, qui a touché plus particulièrement l'articulation travail/famille. Leur contribution respective à cette recherche permettra de mieux intégrer le point de vue spécifique des femmes à la problématique d'ensemble de la globalisation des marchés et, de ce fait, lui assurera une meilleure prise en compte par les différents milieux que nous désirons rejoindre par les résultats de la recherche. Se joint également à l'équipe Leah F. Vosco de la *School of Social Science of York University*, titulaire de la Chaire de recherche du Canada

sur l'économie politique féministe. Mme Leah F. Vosco alimentera les analyses sur les rapports entre les conditions de travail des femmes, le marché du travail et la restructuration de l'économie mondiale. Son livre paru en 2000, *Temporary Work: The Gendered Rise of a Precarious Employment Relationship* a marqué un jalon dans l'analyse approfondie du travail précaire au Canada.

La première recherche avait mis en évidence le rôle que joue le processus de libéralisation, notamment en ce qui concerne les effets des politiques intérieures de flexibilisation du marché du travail, sur les conditions de travail et de vie des femmes au Québec. Partant d'une piste de recherche avancée en conclusion, les intentions ici manifestées sont d'étayer plus systématiquement l'idée selon laquelle la libéralisation des marchés et la transformation des formes et des modalités d'intervention des gouvernements dans l'économie et la société induisent des transformations majeures à l'intérieur de la société salariale qui conduisent à leur tour à des recompositions dans la division sexuelle du travail. L'actuel projet cherchera à établir un lien plus direct entre les dispositions des accords de commerce signés par le gouvernement fédéral et la libéralisation des marchés engagée à l'instigation des deux niveaux de gouvernement. Une insistance sera mise sur les initiatives prises par le gouvernement du Québec afin de cerner leurs effets sur les conditions de travail et de vie des femmes d'ici.

Cinq grands objectifs sont visés par le projet :

- ♦ approfondir les connaissances sur les rapports entre les accords de commerce, les politiques économiques et le rapport salarial ;
- ♦ établir les liens entre le retrait ou le repositionnement des gouvernements face au marché du travail ;
- ♦ montrer les effets du renforcement des pouvoirs et des prérogatives des entreprises sur les conditions de travail et de vie des femmes, en prenant en considération non seulement la variable « sexe », mais encore la variable « ethnie » ;
- ♦ mettre en lumière les incidences des évolutions en cours sur l'amélioration ou sur la détérioration des conditions de travail et de vie des femmes au Québec ;
- ♦ repérer les nouvelles stratégies de mobilisation des femmes et des groupes de femme face à ces nouveaux défis.

Par le biais de la méthode de l'analyse documentaire, quatre types de documents seront décortiqués (i) les accords de commerce, les codes, les lois et les règlements les plus récents ; (ii) les énoncés de politique, *Livres blancs* et *Livres verts* ; (iii) les politiques d'entreprise ; (iv) les conventions collectives, les contrats de travail et les documents qui en tiennent lieu. Plusieurs dizaines d'entrevues semi-structurées auprès d'entrepreneurs, d'intervenantes dans des organisations de défense des droits des femmes, et surtout auprès de travailleuses au sein d'entreprises de Montréal et de la Montérégie touchées par la globalisation et la flexibilisation seront également effectuées.

..... suite à la page 12

... suite de la page 12 - L. Kurtzman

La pertinence sociale de cette recherche tient à plusieurs raisons. La recherche répond notamment à un besoin d'intégration des perspectives féministes ou de genre dans l'analyse du procès de mondialisation économique et financière en cours. De fait, nous sommes, au Québec et dans les pays du Nord surtout, en déficit de connaissances, sur les phénomènes liés à la mondialisation et à la globalisation des marchés du point de vue d'une perspec-

tive de genre. La majeure partie des recherches existantes ne prennent pas en compte le fait qu'hommes et femmes sont touchés différemment par les changements macroéconomiques et sociaux.

La recherche intervient également à un niveau stratégique en alimentant l'action des milieux féministes par le biais notamment de formations qui ont cours depuis plusieurs années à la FFQ sur les questions économiques. Dans cet

ordre d'idées, soulignons la parution toute récente d'un nouvel *Outil de formation* forgé dans les suites de la première recherche. La démarche de formation qui s'intitule *Comment le libre-échange et la libéralisation affectent de façon spécifique le travail des femmes* (FFQ en collaboration avec l'IREF, mars 2006) est mise à l'essai ce printemps auprès des membres de la FFQ dans différentes régions du Québec.

Comptes rendus des débats-midis et des conférences tenus à l'hiver 2006

- Les évolutions des droits du mariage : du devoir d'obéissance à l'égalité entre conjoints
- Modes d'engagement des écrivaines et ambivalence du rapport au féminisme
- Égalité et différences : un rapport à construire
- Les théories féministes sur l'institution de l'hétérosexualité : de Rich à Butler en passant par Wittig
- Sortir du placard au boulot. Pourquoi dire son homosexualité au travail ?

➤ Les évolutions du mariage : du devoir d'obéissance à l'égalité entre conjoints

Compte rendu par **Nathalie Marois**, étudiante à la maîtrise en travail social.

Cette conférence a été présentée le 31 janvier par Madame **Arlette GAUTIER**, docteure en histoire, maîtresse de conférences en démographie de l'Université de Paris X et chercheure invitée à l'Université de Montréal, dans le cadre du cours de maîtrise en travail social « Transformations de la famille et enjeux de société » dispensé par la professeure Christine Corbeil.

Comme l'écrivait déjà en 1888 le sociologue Durkheim, le droit du mariage constitue un excellent

indicateur des conditions familiales dans la mesure où l'évolution des mœurs précéderait les changements législatifs. Or, selon Madame Arlette Gauthier, il y a lieu de se demander si, de nos jours, les droits du mariage ne sont pas parfois plutôt en avance sur les mœurs. En effet, en dépit d'outils législatifs internationaux visant à démocratiser le droit de la famille dont la Convention pour l'élimination des discriminations envers les femmes (CEDEF) de 1979, dans de nombreux pays les relations conjugales sont régies par des droits coutumiers ou des prescriptions religieuses souvent très inégalitaires à l'endroit des femmes. C'est le cas notamment du Nigéria qui a réinstauré la *sharia* et de certains États musulmans, dont l'Algérie, qui est retourné à un code de la famille discriminatoire et patriarcal. Toutefois,

des progrès significatifs ont été relevés dans de nombreux pays dont l'Argentine, le Brésil et la Turquie, qui, depuis 2001, ont reconnu l'égalité des femmes dans le mariage.

Quel constat global peut-on faire de l'évolution du droit du mariage dans le monde ? Le portrait général fait-il état d'une tendance à la régression ou plutôt d'une progression en matière de respect des droits des femmes ? C'est justement ce qu'a cherché à savoir Madame Gautier en réalisant une étude comparative et historique du droit du mariage. L'approche consiste à comparer les constructions juridiques des relations conjugales à deux moments précis soit en 1938 et en 2003 en rapport à deux principaux indicateurs des rapports juridiques entre les genres. Le premier indicateur appelé « effets juridiques du

mariage » ou encore la « nature annoncée des relations conjugales » comprend : le devoir d'obéissance de l'épouse, la reconnaissance de l'homme comme chef de famille ou l'égalité entre les conjoints. Le second indicateur, dit « substantiel des relations juridiques entre les genres » comprend les dispositions suivantes : la capacité civile de l'épouse, la nécessité ou pas de l'autorisation du mari pour le travail extérieur au foyer, la disposition du salaire par l'épouse ou le mari, l'administration des différents types de biens, l'autorité sur les enfants et toutes les questions liées à la dissolution du mariage, la garde et l'autorité sur les enfants, la dévotion des biens. Au total, des informations ont été recueillies sur les droits du mariage de 142 pays des cinq continents.

Résumé historique des droits écrits du mariage

Traditionnellement, les codes écrits prescrivent l'obéissance de l'épouse à son mari, et ce tant dans les codes musulmans, chinois et occidentaux. Il faut attendre jusqu'à la fin du XIX^e siècle avant qu'apparaissent les premières lois reconnaissant certaines capacités aux épouses.

Le **droit impérial chinois** repose sur le principe des trois obéissances : au chef de clan, au père, au mari, voire même au fils. Les biens de la femme sont administrés par le mari et confondus avec le patrimoine familial. La femme n'a pas de droit de regard sur le choix de son futur époux.

Les **droits français (code Napoléon) et anglais (commun law)** font perdre à la femme mariée toute autonomie civile et économique. Aux yeux de la loi, dans le cadre d'un commerce ou d'une ferme, la femme, comme les enfants, travaillent pour le mari. Le

divorce est difficile à obtenir, et ce, particulièrement pour les femmes, qui sont passibles de prison (ce qui n'est pas le cas du mari) en cas d'adultère. Le code français prescrit l'obéissance de la femme à son mari. Ce dernier représente la famille pour toute action judiciaire, il a droit de jouissance et d'administrer les biens de sa femme, y compris son salaire, à moins qu'un contrat de séparation de biens ait été conclu entre les époux.

Le code anglais sera également adopté par les anciennes colonies anglaises et le code français sera institué par les pays conquis par les armées de Napoléon, et de là, dans les colonies espagnoles. Il influencera également le droit civil au Québec.

Le **droit musulman** considère le mariage comme un contrat pouvant être révoqué à la seule demande du mari, et sous certaines conditions par la femme. Il reconnaît à l'épouse le droit d'administrer ses biens et admet le régime de séparation des biens entre les époux. Toutefois, ceux-ci sont réduits par rapport à ceux de son frère puisqu'elle reçoit la moitié de l'héritage de celui-ci et qu'elle est exclue de la succession des terres et des industries. Le droit musulman prévoit également le droit du mari à répudier sa femme et également la reconnaissance de la polygamie.

Les premiers droits égalitaires sont apparus en Scandinavie et URSS.

En effet, dès 1917, l'URSS reconnaît à la femme le droit de garder son nom, d'administrer ses biens, de travailler sans le consentement de son époux. Le choix du domicile conjugal se fait également en commun et le mariage, comme le divorce relèvent d'une simple formalité administrative. Du

côté de la Scandinavie, dès 1918, on institue l'égalité des conjoints comme règle d'ordre public en précisant les droits et responsabilités de chacun. En plus des droits reconnus par l'URSS, la Scandinavie pousse encore plus loin la reconnaissance des droits des femmes dans l'institution du mariage dans la mesure où dans le contexte de la rupture de l'union, les biens communs sont partagés en deux, ce qui constitue une reconnaissance du travail domestique de la femme.

Les droits du mariage : de 1938 à aujourd'hui

En 1938, un quart des pays reconnaissait l'égalité entre les époux, un tiers reconnaissait la chefferie du mari et autant le devoir d'obéissance de l'épouse. Dans 80% des pays, le mari avait autorité sur les enfants et choisissait le domicile conjugal, alors que 40% des pays, délèguent au mari le pouvoir d'administrer les biens familiaux.

En 2003, on observe que des discriminations envers les épouses autrefois très répandues ont quasiment disparu. Par exemple, dans les trois quarts des pays, l'autorité parentale et l'administration des biens sont de responsabilité commune alors que l'adultère est traité de façon identique pour les deux genres. Les biens acquis pendant le mariage ne sont divisés en deux ou en tenant compte du travail domestique que dans un tiers des cas. C'est en Europe que l'égalité juridique est la plus généralisée. Ce qui s'explique en partie par la volonté des pays à intégrer l'Union Européenne. Ce fut notamment le cas récemment de la Turquie qui a modifié son code civil en 2002. Les Amériques et l'Asie sont assez proches sur les aspects des rapports personnels entre époux et l'autorité paternelle. Cependant, le pouvoir marital demeure plus

élevé en Asie sur les questions du domicile conjugal, du traitement de l'adultère, la division des biens et l'autorité sur les enfants en cas de séparation. L'Afrique est le continent où la prédominance maritale reste la plus importante, avec des variations entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Si certains pays, comme le Maroc et la Tunisie continuent à avancer vers la modernisation, d'autres, dont le Soudan et le Nigéria, sont retournés à des droits moins égalitaires.

Selon Madame Gautier, quatre principaux facteurs permettent d'expliquer l'évolution des droits du mariage, les pressions des mouvements féministes, la facilitation des liens entre les pays par les mouvements transfrontaliers des personnes et par l'internet, le développement d'États transnationaux et l'arrivée de la société salariale.

Si on observe une tendance évidente vers une démocratisation accrue des relations conjugales, il faut toutefois souligner que ces données sont surévaluées en raison du flou des législations ou des observations. De plus, l'égalité conjugale a considérablement augmenté au niveau juridique, surtout en Europe et en Amérique, mais elle reste à atteindre dans la moitié des pays, majoritairement des pays arabes, perse et africains. En matière de violence conjugale, quoiqu'il soit difficile d'établir un lien de causalité, on observe que le niveau de violence envers les femmes est le plus élevé dans les pays où le droit reconnaît l'obéissance au mari.

Dans les pays où la lutte pour l'égalité juridique a été en grande partie gagnée, la bataille semble s'être déplacée vers la reconnaissance des unions de fait et entre conjoints de même sexe ainsi que vers la lutte contre la violence conjugale.

► Modes d'engagement des écrivaines et ambivalence du rapport au féminisme

Compte rendu par **Carole Quenneville**, étudiante à la maîtrise en études littéraires — concentration études féministes.

Conférence présentée le 8 février par **Delphine Naudier**, chargée de recherche en sociologie au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Paris.

Pour introduire son propos, madame Naudier, sociologue bourdieusienne, expliquera en premier lieu la difficulté pour les écrivaines de se déclarer féministes tout en assumant une carrière littéraire. En deuxième lieu, pour montrer comment les femmes peuvent réussir à combiner revendications féministes et volonté de faire carrière dans les lettres, elle illustrera son propos en prenant comme exemple la carrière littéraire d'Annie Ernaux qui, selon elle, est représentative de ce qui se passe aujourd'hui dans le champ littéraire.

1. Difficulté pour les écrivaines de se déclarer féministes tout en assumant une carrière littéraire

Étant toujours soumises au discrédit de la part des agents dominants du champ littéraire qui, encore aujourd'hui, ont la possibilité d'imposer un étiquetage spécifique qui les stigmatise, les femmes, si elles veulent d'abord être reconnues comme écrivaines, devront adopter des stratégies d'évitement et d'adhésion mesurée qui leur permettront de contrôler leur image médiatique et la réception de leur œuvre. Ce rapport distancié à toute activité féministe s'explique par le fait que les romancières, comme tous les autres auteurs, doivent construire leur image d'écrivaine

en définissant leur territoire d'écriture. Dès lors, la production identitaire de l'écrivaine, au sens de la production de l'identité littéraire, est le fruit d'un travail incessant entre la négociation d'actes d'attribution (le jugement des critiques, des pairs, du lectorat) et d'actes d'appartenance qui visent à exprimer les catégories dans lesquelles l'écrivaine entend être perçue. Les écrivaines doivent donc user de stratégies leur permettant de résister à tout classement sexué qui les discrédite et auquel elles essaient d'échapper.

Si, pour les auteures arrivées dans le champ littéraire dans les années soixante-dix, toute connotation féministe imposée est rejetée de crainte de la stigmatisation qu'elle entraîne, tel n'est pas le cas pour celles arrivées dans le champ littéraire dans les années cinquante. Déjà identifiées à une œuvre littéraire, elles peuvent se permettre de revendiquer leur appartenance au féminisme. En fait, cette nouvelle assignation représente pour certaines la possibilité de changer de genre, comme par exemple, de passer du roman à l'essai. Ainsi, Benoîte Groulx qui, en 1975, publie l'essai féministe *Ainsi soit-elle*, dira elle-même être passée de *romancière féminine* à *écrivaine féministe*. Il faut toutefois noter que l'acquisition du titre d'*écrivaine* s'est faite parce qu'elle passait d'un genre connoté *roman de femmes*, à l'essai, connoté masculin, donc possédant plus de notoriété dans le champ littéraire.

Pour les auteures d'abord reconnues *féministes*, l'étiquetage est plus difficile à assumer puisqu'elles sont aux prises avec une image qui colle à leur identité, même lorsqu'elles abandonnent toute revendication ou militantisme. Ainsi Xavière Gauthier devra abandonner le nom sous lequel elle était reconnue pour

ses écrits féministes et utiliser son nom de jeune fille pour réussir à faire publier un roman *jeunesse*. Son engagement des premières années de sa carrière lui a causé beaucoup de difficultés pour être reconnue en tant qu'*écrivaine* dans le champ littéraire. On peut donc voir avec cet exemple que le capital acquis dans les rangs féministes ne suffit pas à maintenir une position dans le champ littéraire lorsque la notoriété est fortement teintée de cette étiquette féministe.

2. Comment les femmes peuvent réussir à combiner revendications féministes et volonté de faire carrière dans les lettres : trajectoire d'Annie Ernaux

Annie Ernaux arrive dans le champ littéraire en 1974 en publiant chez Gallimard son premier roman *Les armoires vides*. Dotée du prestige littéraire de la maison, Annie Ernaux connaît un succès d'estime. Bien que ce roman ouvre sur une scène d'avortement clandestin vécu par une femme de vingt ans, thème très important dans le champ de l'histoire des femmes et des luttes féministes depuis le début des années soixante-dix, le cœur du roman sera l'évocation du rapport social de classe entre l'héroïne et ses parents. Le fait que l'accent du roman porte sur l'histoire familiale plutôt que sur la condition féminine et le fait que dans ce roman, Annie Ernaux ne dénonce pas explicitement la domination masculine, ni ne défend le droit des femmes à l'avortement, produisent un effet de distanciation par rapport au militantisme et n'offrent pas d'appropriation possible par le mouvement féministe. À sa première publication, Annie Ernaux réussit donc à échapper au marquage féministe. Pourtant, à cette époque, Annie Ernaux habite en province et

milite au MLAC (Mouvement de libération de l'avortement et de la contraception). Même si elle est très proche et très impliquée personnellement dans ses engagements militants privés, elle ne le mentionne pas au moment où elle publie. Elle tient à maintenir une nette différence entre son militantisme et son travail d'écrivaine.

Dans son deuxième roman elle poursuit l'exploration de l'autobiographie romancée mais non assumée, en mettant en scène une adolescente qui ne reconnaît pas, dans le langage de ses parents et de son compagnon, un jeune étudiant cultivé et politisé, la réalité à laquelle elle est confrontée. Ce roman porte sur le thème du langage en tant qu'il est le produit d'un rapport de classes. Bien que dans le champ littéraire à ce moment là, d'autres auteures (Hélène Cixous, Chantale Chawaf, Xavière Gauthier, Annie Leclerc, Marie Cardinal) évoquent la question du langage, Ernaux poursuit son œuvre personnelle : elle récupère de façon singulière un thème dans l'air du temps et en fait un tout autre usage pour se créer un espace bien à elle.

Bien que son crédit littéraire se construise de plus en plus et qu'elle bénéficie d'une bonne reconnaissance dans la presse littéraire, sa notoriété n'est pas encore suffisante pour avoir une parole publique. Ce n'est qu'en 1981, avec la publication de *La femme gelée* que la question du féminisme affleure un peu plus précisément dans son œuvre. Ce roman paraît comme un ouvrage de transition plus ouvertement inspiré des revendications féministes. L'auteure y fait état des désillusions d'une jeune femme, mariée à un cadre et mère de famille,

dont l'histoire est racontée à la première personne. Avec ce roman, Ernaux poursuit son travail de réflexion sur le processus d'acculturation qu'elle a vécu : si l'émancipation culturelle lui a permis son éclatement par le haut, en revanche, le mariage bourgeois a contribué à manifester que l'ascension sociale n'excluait pas une seconde forme de domination, la domination sexuelle des hommes.

Bien qu'elle réside maintenant à Paris et qu'elle ne milite plus, c'est ce moment que choisit Ernaux pour affirmer clairement ses positions féministes. Donc, au moment où l'auteure est militante, elle n'évoque pas la situation des femmes, mais elle l'évoque, dès lors que la prise de distance avec le militantisme féministe de terrain est consommée. On voit donc apparaître deux temporalités, celle du développement de la trajectoire de l'auteure qui dispose d'une reconnaissance littéraire et vit près de Paris et celle de la temporalité de l'œuvre qui se poursuit sous l'ordre défini par l'auteure sans lui imprimer la marque de l'actualité. Par cette stratégie, Ernaux affirme sa faculté à maîtriser les options possibles qui s'offrent à elle pour asseoir sa légitimité. Publiée chez Gallimard et distante géographiquement des réseaux de sociabilité féministes parisiens, elle n'est pas marquée de cette étiquette et sa prise de position demeure sur le terrain littéraire. Si la sortie de son livre en 1981 *La femme gelée* est accompagnée de sa prise de position, l'expression dénonciatrice de la position des femmes intervient aussi à un moment où l'essoufflement du mouvement se fait sentir, ce qui lui permet de ne pas être assignée aux romancières de la fin des années soixante-dix.

À cette époque, l'auteure bénéficie toujours d'un succès d'estime et la combinaison de la domination sociale et

Volet Recherche

sexuelle n'en fait pas une féministe dénonciatrice. On voit bien comment, reconnue comme une *valeur sûre*, elle ne perd pas son crédit littéraire en faisant œuvre féministe. Elle échappe à la stigmatisation et au déclassement qu'ont vécus des auteures tel qu'Annie Leclerc ou Christiane Rochefort qui, en étant étiquetées féministes, sont passées d'*auteures* à *féministes*.

En 1992, avec la publication de *Passion simple* qui s'ouvre sur une scène d'un film pornographique et dans lequel non seulement elle remet en question plusieurs clichés, mais elle met aussi en scène une femme qui s'approprie une parole sur la sexualité féminine, on assiste à un renversement total : tous ses soutiens littéraires l'abandonnent. Malgré cette disqualification, elle continue tout de même à produire son discours sur son projet littéraire : elle est une écrivaine qui travaille à la fois à la restitution de la mémoire à partir d'un matériau autobiographique, et une écrivaine engagée qui s'investit dans les luttes de son époque.

En 1998, dans *L'événement*, elle se sert de sa propre expérience de l'avortement pour faire d'un événement spécifiquement féminin, un rite de passage. En élevant l'avortement au rang d'événement, elle le transforme en épreuve initiatique. Au même moment, elle fait paraître *La vie extérieure*, récit chronologique qui relate des considérations sur la vie sociale et politique qui l'entoure. Ces deux publications concomitantes viennent souligner la difficulté des écrivaines qui, mettant au cœur de leur œuvre une expérience spécifiquement féminine, sont soumises au déclassement littéraire, lequel réduit la portée de l'œuvre à l'appartenance sexuée de

l'écrivaine. Cette simultanée de publication est donc révélatrice du redoublement de preuves que les écrivaines ont à fournir pour maintenir leur légitimité.

À travers sa recherche d'une écriture plate, sa volonté de rompre avec une vision misérabiliste et populiste des classes populaires, en écrivant le réel par l'imposition d'une écriture objective, blanche, qui font sa singularité d'écrivaine, Annie Ernaux a réussi à transformer en territoire d'écriture des thèmes discrédités littérairement, tels que les milieux populaires et les expériences de vie de femme. Sans être un emblème d'une littérature populaire et féministe, elle érige en sujet légitime les conditions d'existence populaires et féminines. C'est donc par le prisme de son écriture et de la reconnaissance de sa marque littéraire qu'elle a construit sa légitimité d'auteure engagée politiquement et porteuse de l'invention d'un style. En s'affranchissant de toute filiation marquante, sa stratégie individualiste, fondée sur le projet créateur d'une œuvre en construction indépendante de toute contrainte commerciale, fait qu'elle a réussi à imposer son autorité, mais fait aussi, qu'il lui a fallu attendre trente ans après ses premières publications pour pouvoir se déclarer ouvertement féministe. On peut donc voir, à travers la trajectoire d'Annie Ernaux, qu'il faut aux écrivaines un délai suffisamment long pour pouvoir assumer d'être identifiées comme féministes.

➤ Égalité et différences : un rapport à construire

Compte rendu par **Emmanuelle Allard**, M.A. ès Arts en éducation.

Table ronde organisée le 21 février dans le cadre du cours « Pluriethnicité et éducation au Québec » dispensé par Nicole Carignan, professeure au département d'éducation et formation spécialisées. Avec la participation de Mariangela Di Dominico, Amel Belhassen et Nadia Lakrouz.

Première invitée : Mariangela Di Dominico

Madame Mariangela Di Dominico, agente de recherche au Conseil du statut de la femme et co-auteure de la recherche intitulée *Des nouvelles d'elles. Les femmes immigrées du Québec* nous présente une lecture quantitative de cette recherche afin de mieux cerner les égalités et les différences qui existent entre les femmes immigrées (possédant un permis de résidence délivré par le Canada), et le groupe majoritaire, servant de référent, c'est-à-dire les femmes nées au Québec.

Pour madame Di Dominico, les deux paliers gouvernementaux ont une perception administrative différente lorsqu'il s'agit de définir les personnes immigrées au Québec. Elle relève l'inconsistance de la définition des minorités visibles du gouvernement fédéral et la confusion qu'il peut exister entre l'appartenance d'un individu à un groupe minoritaire ethnoculturel, ou communauté culturelle et son statut d'immigrant (par exemple les individus de 3^e ou 4^e génération). Au-delà de ces différences terminologiques, elle insiste sur la qualité des résultats statistiques qui permettent de souligner les caractéris-

tiques les plus marquantes des femmes immigrées au Québec. On obtient donc des informations sur leurs trajets migratoires, leurs profils socio-économiques et socio-sanitaires, ainsi que sur leurs revendications.

Alors que l'immigration internationale longtemps réservée aux hommes s'est fortement féminisée depuis 1990 (environ 50 %), elle note un paradoxe emblématique de la condition des femmes immigrantes : devenant plus autonomes et émancipées avec l'immigration, elles sont aussi plus vulnérables aux violations des droits de la personne, par exemple la traite des femmes et des enfants, un puissant et lucratif commerce sexuel mondial, selon madame Di Dominico.

Ici, les gouvernements fédéral et provincial sélectionnent les immigrants et influencent donc les trajets migratoires des femmes, faisant de l'instrumentalisation de l'immigration un enjeu pour le développement, le rééquilibrage démographique, tout en privilégiant l'intégration socioprofessionnelle, au détriment de l'intégration socioculturelle. De cette absence d'échanges culturels entre les nouveaux arrivants et les *pure laine* naît la notion de *choc culturel*, vécu par les deux groupes. Le *nous collectif* n'existe pas, déplore madame Di Dominico.

Ainsi, au Québec, les femmes immigrantes doivent trouver leur place dans les sphères publique et privée, tout en se posant parfois la question de la transgression des rôles sociaux et de leur culture d'origine. Elles sont sujettes à la déqualification professionnelle, à la perte du statut social, à la perte des repères et à la fragilisation de la cohésion familiale par le trajet migratoire, alors qu'elles aspirent à plus de

reconnaissance de leur identité (langue, scolarité, profession, famille, refus de la violence, implication dans la vie citoyenne et associative).

Selon madame Di Dominico, il faut trouver des espaces de discussions, des lieux de rencontre pour construire un *nous collectif* et réussir l'intégration des personnes immigrées qui représentent 10 % de la population québécoise.

Deuxième invitée : Amel Belhassen

Madame Amel Belhassen est chargée de cours à l'IREF. Elle est également chercheure et membre de la Table Maghreb du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec. Elle nous informe de l'état de la situation à l'emploi, de la reconnaissance des acquis et de la compétence.

Aujourd'hui au Québec, l'intégration socioprofessionnelle des immigrants est devenue un enjeu de taille pour le gouvernement et pour toute la société, nous dit madame Belhassen.

Alors qu'à la fin du XIX^e siècle, on parlait d'une immigration sexiste et raciste (priviliégiant les hommes et l'Europe de l'Ouest), on assiste dans le milieu des années 1980 à l'ouverture aux autres pays, aux femmes et aux familles. Ce phénomène est le résultat de l'adoption, en 1967, d'une grille de sélection des immigrants dite objective et de nouvelles politiques sur l'immigration. Au cours des dix dernières années, l'immigration socioprofessionnelle est marquée par un très haut niveau de scolarisation des immigrants, leur maîtrise d'une des deux langues officielles (souvent le français) ainsi qu'une forte représentation des régions francophones, surtout le Maghreb et certains pays d'Afrique francophone.

Malgré cela, les immigrants se heurtent à des obstacles à l'intégration professionnelle. Leurs diplômes et leurs expériences professionnelles acquises dans le pays d'origine ne sont pas toujours transférables au Québec. La reconnaissance des acquis professionnels est un sujet récurrent au sein de la société et madame Belhassen dénonce les rapports qui se succèdent et qui n'apportent pas de solutions concrètes, à l'image du *permis restrictif*, une notion qui reste floue issue du Rapport de l'équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger (novembre 2005).

Ces rapports ont, certes, le mérite d'exister, mais les barrières à l'accès des immigrants au marché du travail demeurent. Madame Belhassen en souligne quelques exemples : l'absence d'expérience professionnelle canadienne, la non maîtrise de l'anglais, l'absence de lettre de référence d'un employeur, la fermeture des corporations professionnelles, la méconnaissance de la nouvelle culture de travail, le réseau ethnique peu efficace et surtout la discrimination directe (couleur de peau) et systémique. Elle précise à ce sujet que dans la fonction publique, moins de 3% des personnes sont nées hors Canada. D'autre part, au sein des entreprises, la promotion, la mobilité et l'accès aux formations professionnelles des immigrants qui méconnaissent souvent les normes du travail ne sont pas aisés. Malgré ces obstacles toutefois, ajoute madame Belhassen, des études démontrent que de nombreux immigrants s'insèrent dans différents secteurs d'emploi, ce qui est encourageant.

Plus généralement, selon elle, nous devrions plutôt nous interroger sur la relation qui existe entre la représentation

Volet Recherche

que la société d'accueil se fait des immigrants et les difficultés d'intégration professionnelle. Ainsi, nous devrions examiner l'insertion socioprofessionnelle dans la vision, la perspective théorique du néo-racisme. Madame Bellhassen déplore en terminant que les lois, règlements et chartes qui garantissent une égalité d'accès à l'emploi ne soient pas suffisamment appliqués, ce qui serait profitable aux immigrants et à l'ensemble de la société.

Troisième invitée : Nadia Lakrouz

Madame Nadia Lakrouz, économiste et agente de recherche et de développement au CAMO, représente le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre — personnes immigrantes (CAMO-PI). Elle nous présente les actions entreprises par le CAMO, les partenariats impliqués, le rôle du gouvernement et les stratégies de changement préconisées par d'autres acteurs-clés.

Parmi la trentaine de comités d'adaptation de la main-d'œuvre sectoriels (CAMO), le CAMO-PI est né en 1995 avec le développement de la politique d'intervention sectorielle d'Emploi Québec. Son mandat provincial est d'élaborer et de mettre en œuvre, en étroite collaboration avec un ensemble de partenaires, une stratégie d'intervention pour accroître l'intégration et assurer le maintien en emploi des personnes issues de l'immigration, précise madame Lakrouz.

Se souciant de la problématique de la validation des acquis et des compétences, le CAMO-PI entreprend en 1998 des réflexions avec le Conseil interprofessionnel du Québec. En 2000, le premier programme de reconnaissance des acquis et compétences est mis

en place avec l'ordre des ingénieurs du Québec, jusque-là très réticent au changement. Dès lors, des *programmes d'accès rapide* à l'ordre professionnel des ingénieurs sont mis en place. L'ordre des infirmiers du Québec emboîte le pas en 2001.

Si Madame Lakrouz juge nécessaire la reconnaissance des acquis pour intégrer le marché du travail, elle doute que cela suffise, au regard du faible taux d'intégration à l'emploi des ingénieurs qui ont bénéficié de ces programmes (3 fois plus de chômage que chez les ingénieurs de la filière classique). La problématique est différente en ce qui concerne l'ordre des infirmières, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre : le taux de placement avoisine les 100%.

Dès lors, en partenariat avec les acteurs soucieux de s'impliquer, il est possible de concevoir des programmes qui raccourcissent le temps d'études tout en respectant les exigences des ordres professionnels, trop souvent mises en avant pour freiner toute évolution, souligne madame Lakrouz. C'est le cas notamment, de l'École polytechnique, qui propose le *certificat d'intégration de perfectionnement des personnes ayant fait leurs études en génie à l'étranger*, programme soutenu par Emploi Québec. D'autres ordres sont plus réticents, comme l'Ordre des médecins du Québec par exemple (en retard par rapport à son homologue de l'Ontario), ou encore l'Ordre des pharmaciens qui n'intègre que très peu de diplômés étrangers (quota de 4 pour les deux universités francophones québécoises) sans reconnaître leurs expériences antérieures en pharmacie. Tout cela dans un contexte de forte pénurie de main-d'œuvre.

Le CAMO-PI a mis en place le programme d'immersion professionnelle (1999), renommé *PRIME*, permettant l'acquisition de la fameuse expérience québécoise. Ce programme s'est avéré concluant, car il a permis le maintien en emploi des personnes qui en ont bénéficié. Pour madame Lakrouz qui vient de mener, au sein du CAMO-PI, une recherche sur les femmes immigrantes universitaires dans le secteur manufacturier, il y a lieu de sensibiliser les créateurs d'emploi et la société dans son ensemble à la valeur des immigrants diplômés, pour donner la possibilité à ces derniers d'exercer leurs compétences et de se réaliser pleinement dans la société d'accueil. La reconnaissance ethnoculturelle ne suffit pas, il faut valoriser les compétences de chacun et chacune, ajoute-t-elle. Madame Lakrouz se félicite, par ailleurs, du travail du Conseil interprofessionnel du Québec qui interpelle les ordres professionnels sur les devoirs qu'ils ont à faire pour améliorer la situation, une première dans l'histoire, qui annonce, espère-t-elle des changements à venir.

► Les théories féministes sur l'institution de l'hétérosexualité : de Rich à Butler en passant par Wittig

Compte rendu par **Anahi Morales-Hudon**, étudiante à la maîtrise en science politique – profil analyse et théorie politique avec concentration en études féministes.

Dans le cadre du cours «Homosexualité et société», **Louise Brossard** a été invitée à présenter trois perspectives féministes sur l'institution de l'hétérosexualité. Professionnelle de recherche à l'IREF et chargée de cours à l'École de travail social, elle est l'auteure de : *Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe* : Rich, Wittig, Butler, publié dans Les Cahiers de l'IREF, no 14, 2005 [Prix de publication du meilleur mémoire de maîtrise — concentration études féministes décerné par l'IREF].

Dans cette conférence, Louise Brossard présente les apports théoriques de trois perspectives féministes lesbiennes, afin de voir comment la construction de l'hétérosexualité contribue à renforcer les rapports hiérarchiques entre hommes et femmes. À cet effet, elle soulève les points communs des trois perspectives abordées et présente ensuite les apports conceptuels spécifiques de chaque perspective.

Points en commun des perspectives abordées

Les perspectives de Rich, Wittig et Butler partent de l'idée que l'hétérosexualité est une construction sociale, constitutive des rapports sociaux de sexe, qui contribue à produire des rapports de pouvoir. Ce n'est pas

seulement le genre, mais aussi l'hétérosexualité qui crée des rapports hiérarchiques. Louise Brossard tient à spécifier que les trois auteures et figures de ces perspectives sont lesbiennes. Cette précision est importante en raison du fait qu'être hétérosexuelle ou lesbienne participe de positions sociales particulières. Certes, les lesbiennes font face à la même condition que les femmes car elles vivent les mêmes discriminations. Toutefois, c'est dans l'intimité que cette position est distincte car elle constitue une ouverture, une distance par rapport à l'hétérosexualité qui permet un regard critique afin de penser politiquement le concept d'hétérosexualité.

Apports conceptuels de trois perspectives lesbiennes féministes

Adrienne Rich met de l'avant le concept de *contrainte à l'hétérosexualité*, vue comme l'institution qui impose l'hétérosexualité par des normes, des lois, des règles, la famille, des valeurs, des traditions. Dans cette perspective, l'hétérosexualité n'est pas une pulsion, mais bien une institution imposée aux femmes dans le but de s'approprier leur corps et leur travail. Cette appropriation du corps et du travail des femmes entraîne leur perte d'autonomie financière et les contraint de s'allier au groupe possédant le plus de pouvoir et de richesses. En ce sens, on parle de contrainte à l'hétérosexualité. Un autre concept développé par Rich est celui d'*existence lesbienne*. Le fait d'être lesbienne est pour cette auteure, une expérience fondamentalement féminine, une expérimentation d'identification aux femmes et à la féminité. Pour l'auteure, ce concept représente une résistance à la domination en raison du fait que les femmes ne s'identifient plus au groupe dominant. Ce concept est toutefois très contesté car il présuppose qu'il existe

une essence féminine. Sur ce point, Wittig et Butler ne sont pas en accord. Finalement, Rich pose le concept du *continuum lesbien* qui, par des actes de solidarité et d'identification, permet de résister à la domination masculine. Ce continuum s'inscrit sur un registre de résistance, de la plus petite à la plus grande, par l'identification aux autres femmes, dont l'acte ultime est celui d'être lesbienne.

En second lieu, on retrouve la perspective de **Monique Wittig** pour qui le fondement de la société repose sur le système hétérosexuel qui constituent les couples, la famille, l'éducation, l'amour. Ce système politique est basé sur une convention obligatoire supposant que toutes les personnes sont hétérosexuelles. Le fondement de notre organisation sociale est l'hétérosexualité. Sa perspective va alors plus loin que l'idée de contrainte posée par Rich puisque l'hétérosexualité est pour Wittig un système. Wittig dit que notre façon d'interpréter nos corps en deux seules catégories de sexe est un construit social. Pour illustrer cette fausse dualité, elle prend l'exemple des combinaisons multiples de chromosomes et des diverses configurations d'organes génitaux qui en résultent. Aussi, elle relève la difficulté des scientifiques à classer les hormones puisque certaines hormones que l'on disait mâles avaient des effets que l'on disait femelles et vice-versa. Il devient dès lors difficile de soutenir que les hormones agissent selon une distinction naturelle entre les sexes. Ces exemples illustrent la construction dualiste qui a été faite des différences. Pour Wittig, ces différences sont construites pour nous faire croire que la domination est naturelle. Un autre concept mis de l'avant par cette théoricienne est celui de *classes de sexe* qui s'inspire du concept

marxiste, lequel comprend les rapports de classe en termes d'exploitation et d'oppression. Pour Wittig, d'une part, la classe des femmes est exploitée et opprimée par la classe des hommes. D'autre part, les lesbiennes ne sont pas des femmes, car elles ne correspondent pas à la catégorie des femmes que l'on a construite. Les lesbiennes, leur corps, ne sont pas appropriées par les hommes, donc, ce ne sont pas des femmes. Pour elle, afin d'enrayer l'oppression des femmes il faut abolir les classes de sexe, et donc, les catégories de sexe.

La troisième perspective est celle de **Judith Butler**, pour qui les catégories sont construites sur *une matrice bétérosexuelle*. En ce sens, elle ne parle ni de contrainte comme Rich, ni de système comme Wittig. Cette matrice est un réseau de pouvoir qui se traduit par des discours normatifs et des pratiques régulatrices construits sur un modèle binaire, oppositionnel et asymétrique. Dans cette matrice, le désir provient de cette opposition, et une logique de cohérence interne est posée autour du mythe de la complémentarité : un corps de femme est féminin et attiré par un corps d'homme et vice-versa. Cette cohérence interne est prise pour la cause de ce que l'on est, alors que Butler soutient qu'elle en est en plutôt l'effet : l'effet d'une matrice qui construit ce modèle binaire, oppositionnel et asymétrique. En ce sens, elle est en accord avec Wittig pour qui il n'y a pas d'essence, pour qui l'individu est construit à travers les rapports sociaux. Butler met de l'avant le concept de *performance de sexe* signifiant par là que l'on « joue » le sexe que l'on a, on le « performe ». On l'apprend et on le répète. Le fait de performer le sexe et le genre finit par nous convaincre qu'il constitue notre identité profonde, notre

essence intrinsèque. En ce sens, les catégories de sexe sont construites, et ne peuvent qu'être floues et mouvantes. Partant de l'idée que l'on ne peut s'émanciper totalement ou radicalement, on peut toutefois tenter d'élargir les catégories par la transgression et la subversion. Par la subversion et la transgression, les normes sont contestées, et les catégories et les rapports de pouvoir peuvent être déplacés. Cette transgression se fait par la déstructuration de la correspondance entre les catégories de sexe, de genre et de sexualité. Elle amène par le fait même un élargissement des catégories.

Les apports conceptuels de ces trois auteures constituent, selon Louise Brossard, une contribution majeure à l'analyse des rapports hiérarchiques entre les hommes et les femmes. Bien que les féministes aient beaucoup déconstruit le genre, les perspectives mises de l'avant ici vont beaucoup plus loin : le sexe est construit, le genre aussi, mais également l'hétérosexualité. Ces trois auteures démontrent que l'hétérosexualité est centrale dans les rapports sociaux de sexe. Louise Brossard croit que la contribution de ces auteures n'est pas suffisamment prise en compte par le mouvement féministe car pour modifier les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, il faut déconstruire les catégories de sexe, de genre et de sexualité.

Toutefois, Louise Brossard émet une réserve à l'endroit de Butler qui semble s'en tenir à la déconstruction des catégories de sexe sans retenir qu'il faille bâtir un rapport de pouvoir pour contrer les fameux nœuds des réseaux de pouvoir qui se matérialisent dans les diverses institutions. Les institutions sont des manifestations du pouvoir auquel il faut s'opposer et la transgression seule

ne pourra pas parvenir à cet objectif. Les discours ne seront pas suffisants pour renverser les rapports de pouvoir. En ce sens, la conception de Butler est incomplète n'intégrant pas clairement les structures de pouvoir, pourtant oppressantes. En bref, Louise Brossard soutient que les matérialistes éclipsent le discours et les postmodernes éclipsent les institutions, et estime qu'une synthèse de ces deux perspectives constituerait un apport très important.

Cette présentation a été suivie d'une période de discussion. Principalement, on a souligné le fait qu'au Québec, le mouvement féministe n'intègre pas beaucoup les théories féministes lesbiennes. À cet égard, il a fallu attendre la Marche de l'an 2000 pour que la défense des droits des lesbiennes soit mise de l'avant. Ces revendications concernent la défense de droits égaux et ne posent pas encore l'idée de théoriser l'hétérosexualité. Ensuite, on a soulevé que bien que les lesbiennes soient nombreuses dans le mouvement des femmes, leurs revendications ne sont pas très présentes. Le fait qu'une partie du mouvement féministe s'est fondée sur la catégorie *femme* a eu comme conséquence de stigmatiser celles qui ne s'identifiaient pas à cette catégorie. Une partie du mouvement tient beaucoup à la composante de la féminité, ce qui pour plusieurs nous ramène à une vision essentialiste. Ces facteurs rendent donc difficile la prise en compte des revendications concernant les lesbiennes.

En réponse à la question de savoir quelle place occupe les hommes dans ces théories, Louise Brossard soulève que c'est surtout Butler qui réfléchit sur la place des hommes dans les rapports sociaux de sexe. La conception particulière de Butler permet de

théoriser les multiples oppressions et de concevoir qu'une même personne peut faire partie d'un groupe dominant et faire partie à la fois d'un groupe dominé. Les hommes, dans la mesure où ils contestent le modèle masculin et tentent d'établir un rapport égalitaire, peuvent contribuer à la transformation des rapports sociaux de sexe. Toutefois, on ne peut ignorer que les hommes continuent d'être dans un groupe social qui a des privilèges, et qu'ils doivent donc être conscients d'occuper cette position.

► **Physionomie du placard**

Compte rendu par **Gabrielle Richard**, étudiante à la maîtrise en sociologie, Université de Montréal.

Conférence intitulée « Sortir du placard au boulot. Pourquoi dire son homosexualité au travail ? ».

Le placard a longtemps été vu comme un accessoire de chambre, un mal d'intérieur, *que l'on ne saurait voir*. Mais qu'en est-il de l'existence publique du placard? Quelle est la pertinence de son maintien en milieu professionnel? Comment les gais et lesbiennes appréhendent-ils la divulgation de leur orientation sexuelle au travail? Pourquoi, et dans quelles circonstances conviennent-ils de faire leur *coming out* à leurs collègues, à leurs patrons?

Ce placard, il en était question le mercredi 22 mars dernier, alors que **Mathieu Latour**, assistant de recherche pour le projet « Homosexualité et environnement de travail » présentait les résultats préliminaires de la recherche en question, dirigée par **Line Chamberland**. Voici donc les grandes lignes d'une première analyse des 800

questionnaires et 200 entrevues, autour de l'un des thèmes investigués : la divulgation/dissimulation de l'orientation sexuelle en milieu de travail.

Le placard et ses usages

Si l'étude exhaustive des motifs de divulgation de l'orientation sexuelle en milieu de travail est en elle-même pertinente, le fait qu'elle questionne les raisons sous-tendant les différents aménagements identitaires mis de l'avant par les gais et lesbiennes l'est tout autant, voire davantage.

Effectivement, les personnes homosexuelles peuvent jouer de leur identité, puisque leur différence n'est pas visible. Ainsi, dans la majorité des cas, la divulgation entre dans l'ordre des choix, des stratégies. Et des choix, il y en a plus d'un. Or, il ne suffit pas de se questionner sur la divulgation: il faut prendre en considération tous ses aspects. Oui ou non, révéler son homosexualité? En cas de réponse positive, aux questions propres à tout *coming out* viennent se greffer les conséquences d'une telle révélation en milieu professionnel. C'est donc dire à quel point le poids des décisions peut être lourd.

Le processus ne présente aucune finalité. Les mêmes questions fuseront à nouveau lors de changement de personnel ou d'emploi, notamment.

La porte et son ouverture

Quels sont les principaux motifs de divulgation évoqués? Certains contextes semblent-ils plus propices aux confidences?

Plusieurs participants à la recherche invoquent un souci d'authenticité. Ils veulent mettre un terme aux racontars à leur sujet, cesser d'être constamment à l'affût de la moindre allusion de leur

discours à un attachement homosexuel. En révélant leur orientation sexuelle à un ou plusieurs de leurs collègues de travail, ils tirent un trait — du moins provisoire — sur l'obligation de vivre dans un état de qui-vive. « Il me semble que tes épaules sont bien moins pesantes », de commenter un participant. « Tu n'es plus tout le temps en train de te mélanger dans tes mensonges non plus. Tu n'as pas peur de t'échapper. Tu n'arrives pas anxieux au travail. Tu dis que tu es sorti hier, mais là [quelqu'un te demande] "Où tu es sorti hier?" et là [tu réfléchis] "Ah my God! C'est quoi le nom du bar sur St-Laurent pour ne pas qu'il sache que je suis gai parce que je suis sorti dans le Village!" ». Ainsi, il semble que plusieurs épisodes de *coming out* voient le jour par esprit de commodité et d'intégrité.

D'autres divulgations semblent motivées par le désir d'aménagement d'un espace confortable et sécuritaire. Certains gais et lesbiennes sortent du placard pour mettre un terme aux commentaires homophobes émis par leurs collègues, d'autres pour éviter les malentendus engendrés par les présupposés hétérocentristes. « Il y a une amie, un moment donné, on était au restaurant ensemble et elle me lisait le journal. "Une femme, bla bla bla. Ce serait bon pour toi, ça." Un moment donné, je lui ai dit : "Écoute, tu n'es pas dans la bonne colonne." ».

Des participants affirment s'être sentis davantage investis d'un militantisme, bien qu'ils semblent s'y appliquer de différentes manières. Lutte contre l'homophobie, contre l'hétérocentrisme, éducation, défense des droits, mise de l'avant de modèles homosexuels positifs, les préoccupations mises de l'avant par les participants sont

nombreuses. Et même si la divulgation s'amorce parfois sur des accents individualistes (« Je n'ai plus envie de jouer de *game* »), elle est souvent appuyée, voire conclue, sur des tons communautaires. On cherche tantôt à offrir le modèle qu'on aurait aimé avoir (« Moi, j'ai connu ça, cet isolement-là. [...] J'aurais aimé ça, moi aussi, avoir une femme, un moment donné, qui me dise « Je suis aux femmes », tantôt à percer un milieu hétérosexuel parfois hermétique (« ...tu voudrais faire avancer les choses parce que tu réalises à quel point le monde est fermé à ce sujet-là »).

Passer à l'acte

On le devine, le processus de divulgation étant constamment en mouvance, jamais terminé, il est intrinsèquement lié aux conjonctures de la vie de l'individu. Ainsi, si pour certains, tout se joue à l'embauche (Je lui ai dit : « J'ai une question à te poser et si tu me réponds non, je te donne ma démission » [...] « Est-ce que j'ai le droit de dire aux jeunes que je suis lesbienne? »), d'autres se sondent parfois très longtemps (« La fois où j'ai dû aller voir ma directrice parce que ma copine avait accouché, ça me mettait mal à l'aise parce que c'était vraiment un contexte où j'étais obligée de le dire »). Pour d'autres participants, le *coming out* en milieu de travail est le fruit d'un long cheminement personnel (« En vieillissant, je m'accepte plus... »). Les nouvelles relations et les ruptures peuvent également pousser un individu à dévoiler son orientation sexuelle.

Il arrive toutefois que les conjonctures prédominantes soient externes. La présence d'alliés au travail (collègues gais ou verbalisant leur acceptation), par exemple, favorise la divulgation. À

défaut d'alliés visibles, les répondants ont tendance à se tourner en premier vers leurs collègues femmes, auxquelles ils prêtent des traits « plus féminins, plus soigneurs ».

S'il existe des « milieux déclencheurs », ou à tout le moins propices aux confidences, d'autres viennent réfréner les ardeurs divulgatrices. C'est notamment le cas des milieux manuels ou ouvriers. À tort ou à raison, ces milieux socio-économiquement moins favorisés sont perçus comme homophobes. « [Prenez l'exemple de mon conjoint] : il travaille dans une entreprise manufacturière. Du côté du bureau, c'est beaucoup plus facile, mais quand il a besoin d'aller dans la shop... C'est deux mondes complètement différents dans un même édifice », d'affirmer un participant. Les questions de taille de l'entreprise, de localisation, de protection d'emploi viennent aussi peser dans la balance.

L'être stratégique

Il en a amplement été question, les gais et lesbiennes doivent considérer une panoplie de facteurs avant de faire leur *coming out*. La stratégie ainsi mise de l'avant opère à plusieurs niveaux : décision de divulguer ou non son orientation, choix des personnes de confiance, prévision des prochains choix personnels, évaluation des risques encourus. Et malgré toute la rationalité dont on peut faire preuve, il faut garder en tête que le *coming out* est un processus interactif, bilatéral. Ses conséquences peuvent être imprévisibles. Il ne s'agit donc pas là d'une mince affaire.

Oui, le placard a longtemps été vu comme un accessoire de chambre, un mal d'intérieur, *que l'on ne saurait voir*. Mais la recherche « Homosexualité et environnement de travail » affûte nos outils pour le comprendre.

Le site internet www.homo-sexualite-ettravail.uqam.ca peut être consulté pour obtenir de plus amples informations sur la recherche « Homosexualité et environnement de travail ».

Les résultats plus détaillés seront prochainement présentés au 74^e Congrès de l'Acfas (du 15 au 19 mai 2006 à l'Université McGill) et à la Conférence internationale sur les droits humains des LGBT précédant les 1^{er} Outgames mondiaux Montréal 2006, en juillet prochain.

Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation

par Irène DEMCZUK, coordonnatrice

L'hypersexualisation et la sexualisation précoce des jeunes sont des phénomènes complexes aux manifestations multiples. Ainsi, l'habillement sexy des fillettes, la séduction fortement sexualisée, la cyberpornographie, le clavardage sexuel, les «fuckfriends» représentent des situations qui existent réellement chez les jeunes, mais dont on connaît peu l'ampleur et la portée réelle sur leur développement.

Celles et ceux qui travaillent avec les jeunes et qui sont confrontés à ces réalités se disent de plus en plus préoccupés par ce phénomène (Gouvernement du Québec, 2005; Y des femmes et YMCA de Montréal, 2005; Fédération du Québec pour le planning des naissances, 2004). Un colloque organisé à l'UQAM en mai 2005 par le Y des femmes de Montréal a montré comment ce phénomène inquiète les parents, le personnel scolaire, les organismes communautaires, les intervenants jeunesse et les jeunes eux-mêmes. Ce qui préoccupe ces divers milieux est le fait que l'hypersexualisation des jeunes, et en particulier des filles, se réalise à un âge de plus en plus précoce; qu'elle soit propulsée par les médias et le web et qu'elle profite à plusieurs industries.

Or, ces personnes cherchent des repères au niveau de l'intervention qui ne s'appuieraient ni sur une morale conservatrice en matière d'éducation sexuelle ni sur un laisser-aller qui contribuerait à banaliser le phénomène. Afin de réagir à ces deux courants de plus en plus présents, il est donc essentiel de miser sur l'éducation à la sexualité et sur l'établissement de rapports égalitaires

entre les filles et les garçons. Toutefois, bien que les secteurs de l'éducation, de la santé, des services sociaux et des organismes communautaires soient fort préoccupés par ces phénomènes, la nouveauté de cette problématique fait en sorte qu'il n'y a pas d'actions concertées mises en place d'une part et, d'autre part, il n'y a pas ou peu d'interventions éducatives en ce domaine développées avec les jeunes et pour les jeunes. Il y a cependant un réel besoin de recherche, de formation et de création d'outils pédagogiques pour aider les adolescentes et adolescents à développer un esprit critique face à l'hypersexualisation et habiliter les personnes œuvrant auprès de ces derniers à mieux intervenir dans le domaine.

C'est en réponse à ces besoins qu'un projet sur l'hypersexualisation des jeunes, dirigé par **Francine Duquet**, professeure au département de sexologie de l'UQAM et **Anne Quéniart**, professeure au département de sociologie, toutes deux membres de l'IREF, en partenariat avec le **Y des femmes de Montréal**, se développe dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités. Le projet d'une durée de trois ans comprend quatre volets :

1. La réalisation d'une recherche en deux temps (volets qualitatif et quantitatif) qui permettra d'identifier la perception et l'expérience des phénomènes d'hypersexualisation qu'ont les adolescentes et adolescents fréquentant les écoles secondaires de deux commissions scolaires montréalaises.

2. La conception et la diffusion d'outils éducatifs permettant d'habiliter les jeunes du primaire et du secondaire à développer un esprit critique face à l'hypersexualisation et ses effets.

3. La conception d'une formation et un guide d'accompagnement permettant d'habiliter le personnel du milieu scolaire, de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires jeunesse à intervenir de manière appropriée auprès des enfants et des adolescentes et adolescents en regard de l'hypersexualisation en utilisant ces outils pédagogiques.

4. La mobilisation de communautés locales (tables de concertation jeunesse locales, écoles du quartier, maisons de jeunes, etc.) et des principales organisations qui interviennent auprès des jeunes au plan régional (commissions scolaires, direction de la santé publique, etc.) autour du problème de l'hypersexualisation des enfants et des adolescentes et adolescents en favorisant la création et la multiplication d'actions structurantes et le transfert des expertises et des outils pédagogiques de ce projet.

Grâce à un partenariat fécond entre le Y des femmes de Montréal, le Service aux collectivités et les professeuses Duquet et Quéniart, le projet a obtenu d'importantes subventions en provenance de divers bailleurs de fonds.

Pour toute information concernant ce projet, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice du Protocole au (514) 987-3000 poste 4879 ou par courriel à : demczuk.irene@uqam.ca

Nouvelles Parutions

Un babillard vitré exposant les dernières publications de l'IREF et de ses membres est situé au troisième étage du pavillon WB près du local WB-3200. Les éditions du remue-ménage nous acheminent également leurs récentes publications. Si vous désirez y retrouver les vôtres, veuillez nous en expédier un exemplaire.

Passez les voir en venant nous visiter !

Les publications des membres

➤ **Louise Grenier**, *Femme d'un seul homme. Les séparations impossibles*, Montréal, Québecor, 2006.



Dans *Filles sans père* (Québecor, 2004) Louise Grenier a souligné la fonction de séparation du père et a montré les effets dévastateurs du non-exercice de cette fonction dans la vie amoureuse féminine. Poursuivant sa réflexion sur la séparation psychologique dans le rapport à l'autre, elle s'intéresse cette fois aux séparations impossibles dans la vie amoureuse féminine. Les « femmes d'un seul homme » restent attachées à un absent, un disparu ou un homme idéalisé. Qu'elles vivent seules ou en couple, elles n'entretiennent pas moins un lien indéfectible avec un autre aimé dans l'imaginaire quand elles ne sont pas aux prises avec une passion destructrice dans la relation à l'homme de leur vie. Leur amour semble sans fin et sans limite, et ni une rupture, ni une perte effective ne peuvent entamer ce lien fusionnel. L'auteure se demande quels sont les ressorts inconscients de ces attachements indestructibles et destructeurs, quelles sont leurs causes et éventuellement les issues libératrices ?

➤ « **Drôle de genre** », *Conjonctures*, no 41-42, hiver et printemps 2006, 336 p.
<http://Trempep.uqam.ca/conjonctures>



Conjonctures est une revue québécoise d'analyse et de débat. Avec ce numéro double qui s'ouvre sur un hommage « stupéfait, incrédule, presque muet » à l'ami disparu, Thierry Hentsch, l'équipe de *Conjonctures* navigue dans les eaux troubles de ces *drôles de genres* dont elle s'était tenue assez éloignée jusqu'à ce jour. Le dossier est introduit par un texte de **Colette St-Hilaire**, « Planète queer, politique de la multitude ». Suivent les analyses contrastées de la loi québécoise sur l'union civile et la filiation que proposent Marie-Blanche Tahon et **Line Chamberland**. Quelques textes et entretiens abordent la différence des sexes comme concept et les rapports complexes entre féminisme et lesbianisme : signalons ceux de **Louise Brossard**, Louise Turcotte et Bernard Saladin d'Anglure, la poésie de Monique Wittig, et un inédit en français de Judith Butler. L'état de la planète *queer* est présenté par Roberto Jovel et **Anick Druelle**, Tom Waugh porte un regard homophile sur *Les Boys* et autres films de sport de notre patrimoine, et Joanne Lalonde explore les identités troubles dans la vidéo canadienne. La *Panthère rose* Jujube s'amuse de tout ce qui est *straight*, à gauche comme à droite, et de tout ce qui est à droite, chez les *queers* comme chez les *straights*. Les recensions n'ont pas échappé au thème :

Georges Leroux a lu Butler, Janick Auberger, Winkler, et Ivan Maffezzini... *Trois femmes*. [Voir plus bas, le titre des articles des membres]

Recension d'articles, d'actes de colloques et de communications

➤ **Isabelle Boisclair**

« Temps maternel et ordre sauvage dans *Les chambres de bois* d'Anne Hébert », *Cahiers Anne Hébert*, n° 6, 2005, p. 81-98.

• « Le jeu du genre. Évolution des postures critiques initiées par le féminisme », *Québec français*, dossier sur les études féministes, n° 137, printemps 2005, p. 35-38.

➤ **Louise Brossard**

« Féminisme et lesbianisme : portrait impressionniste », revue *Conjonctures*, no 41/42, hiver-printemps 2006, p. 55-72.

➤ **Line Chamberland**

« La loi 84 — Vers une reconnaissance de l'homoparentalité » et « Diversité sexuelle et alternatives à la mondialisation », revue *Conjonctures*, no 41/42, hiver-printemps 2006, p. 43-54 et 217-231.

➤ **Élène Cliche**

« Actualité de Colette : une mise en scène de la fluctuation subversive des identités » dans *Cahiers Colette* #27, *Colette, 50 ans après: Mythes et Images*, Actes

• « Marguerite Yourcenar : une volonté de franchir les limites du féminin », dans *Marguerite Yourcenar, La femme, les femmes, une écriture femme ?* Colloque International de Baeza, Espagne, Ed. SIEY, Clermont-Ferrand, 2005, p. 43-54.

« Le débat québécois sur l'économie sociale : ' mais que sont nos politiques devenues' », dans Masson, Dominique, *Femmes et politiques : l'État en mutation*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, pp. 243-272.

• «La garde partagée, une mode qui fait sens ?», *Bulletin de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec*, octobre 2005, pp. 4-7.

➤ **Michelle Duval**, C. Sabourin, D. Labrie, J. Godard et P. Simard
« Le centre de femmes du Témiscamingue : un acteur majeur dans le dévelop-

Valeurs et normes de la solidarité familiale : statu quo, évolution mutation?, Rapport soumis au Fonds québécois de recherche sur la culture et la société dans le cadre de l'Action concertée sur les impacts démographiques et socio-économiques du vieillissement de la population, Centre de santé et des services sociaux Cavendish, 2005, 102 p.

« Les femmes dans les métiers non-traditionnels : le général, le particulier et l'ergonomie », *Travailler*, 15, 2005, p. 131-148.

Nouvelles Parutions

➤ E. Laperrière, S. Ngomo, M.-C. Thibault et **K. Messing**

« Indicators for choosing an optimal mix of major working postures », *Applied Ergonomics*, 37, n° 3, 2005, p. 349-357. [Cet article porte sur le travail des hommes et des femmes, et montre des effets différents selon le sexe]

➤ **K. Messing**, S. Fortin, G. Rail, M. Randoin

« Standing still : Why North American workers are not insisting on seats despite known health benefits », *International Journal of Health Services*, vol. 35, n° 4, 2005, p. 745-763. [Cet article porte également sur le travail des hommes et des femmes, et montre des effets différents selon le sexe].

➤ C. Chatigny, **K. Messing**, E. Laperrière, M.-C. Thibault

« Battle fatigue : Identifying stressors that affect counsellors in women's shelters », *Canadian Woman Studies*, 24, n° 1, 2005, p. 139-144.

➤ F. Tissot, **K. Messing**, S. Stock

« Standing, sitting and associated working conditions in the Quebec population in 1998 ». *Ergonomics*, 48, n° 3, 2005, p. 249-269, [Cet article porte sur le travail des hommes et des femmes, et montre des expositions différentes selon le sexe].

➤ **Marie-Lise Semblat**

« Politiques européennes pour l'égalité femmes/hommes. Des femmes au genre : l'enlissement ? » dans *Territoires, La revue de la démocratie locale*, n° 464, cahier 2, [consacré à sexe et politique], Paris, janvier 2006.

➤ **Colette St-Hilaire**

« Planète queer et politique de la multitude », *revue Conjonctures*, no 41/42, hiver-printemps 2006, p. 13-32.

Les nouveautés aux éditions du remue-ménage

Sylvie Frigon, *Écorchées* [roman], 2006, 94 p.



Dans une écriture qui suggère plutôt qu'elle n'enferme, *Écorchées* nous amène à la rencontre de femmes « ordinaires » aux parcours irréguliers, ombres furtives qui évoquent leurs douleurs, leurs luttes, leurs crimes, les abandons, la solitude, les petits bonheurs d'occasion. Sylvie Frigon explore dans un registre intimiste divers thèmes liés à l'univers carcéral au féminin. Un langage parfois cru, des personnages issus d'une réalité souvent cachée. Un roman concis où, par delà les remparts, surgissent les voix de celles qu'on croit souvent perdues.

Monique Ilboudo, *Droit de cité. Être femme au Burkina Faso*, 2006, 166 p.



Colonie française jusqu'en 1960, la Haute-Volta devient le Burkina Faso en 1984. En 31 ans d'indépendance, le Burkina Faso aura connu trois régimes constitutionnels et six régimes d'exception. Après une telle instabilité politique, l'adoption de la Constitution en 1991 est apparue comme un nouveau point de départ devant permettre de jeter les bases d'une véritable démocratie pluraliste. Établir un État de droit civil là où le droit coutumier avait préséance n'est pas toujours une tâche facile. Monique Ilboudo, en tant que citoyenne mais aussi en tant que ministre des Droits humains, s'y est engagée. Elle ne craint pas de faire une analyse objective et honnête des mesures mises en place par l'État tout en mettant en perspective l'influence du colonialisme et du monde occidental qui ont su entretenir, et entretiennent encore, plusieurs mythes ayant empêché les citoyennes et les citoyens burkinabè de s'épanouir.

La première partie du livre traite des mutilations génitales chez les fillettes et chez les femmes, mais aussi de la pratique de la circoncision pour les garçons. Pratiques qui ont malheureusement encore cours au Burkina Faso malgré un système juridique l'interdisant. L'auteure questionne aussi la légitimité que cette pratique a pu acquérir dans certains pays, notamment en Italie, où en 1988, des professionnels du corps médical et paramédical, sous prétexte d'éviter les problèmes d'infection, pratiquent légalement des excisions. Comme s'il s'agissait des conditions d'hygiène déplorables qui rendaient l'excision intolérable ! Elle rappelle que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) aura attendu jusqu'en 1977.

Les Publications de l'IREF

Les Cahiers de l'IREF

«Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe: Rich, Wittig, Butler», LOUISE BROSSARD, *Cahiers de l'IREF*, no 14, 2005. 20,00 \$

«Histoires de grands-mères: exil, filiation et narration dans l'écriture des femmes migrantes du Québec», JULIE BRUNET, *Cahiers de l'IREF*, no 13, 2005. 20,00 \$

«De l'écriture de soi au don de soi: les pratiques confessionnelles dans La honte et L'événement d'Annie Ernaux», ÉVELYNE LEDOUX-BEAUGRAND, *Cahiers de l'IREF*, no 12, 2005. 15,00 \$

«Genre et technosciences : les rôles féminins dans l'univers de quatre jeux vidéo», JUDITH TRUDEAU, *Cahiers de l'IREF*, no 11, 2005. 15,00 \$

«Actes du colloque Enjeux féministes: formes, pratiques, lieux et rapport de pouvoir», dans le cadre du 70^e Congrès de l'Acfas, RÉBECCA BEAUVAIS, ÉLISE BERGERON, ÉVELYNE LEDOUX-BEAUGRAND ET GENEVIÈVE PROULX (dir.), *Cahiers de l'IREF*, no 10, 2003. 15,00 \$.

«Le rapport au pouvoir des femmes et des hommes et la représentation des femmes au Bureau de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)», GAËTANE LEMAY, *Cahiers de l'IREF*, no 9, 2003. 15,00 \$

«Figures d'un discours interdit : les métaphores du désir féminin dans «Villette» de Charlotte Brontë», SANDRINA JOSEPH, *Cahiers de l'IREF*, no 8, 2001. 10,00 \$

«Maternités lesbiennes», NATHALIE RICARD, éditions du remue-ménage et IREF, 2001.

«Mots et espaces du féminisme», LORI SAINT-MARTIN (dir.), avec la coll. de LORRAINE ARCHAMBAULT, *Cahiers de l'IREF*, no 6, 2000. 5,00 \$

«Lectures féministes de la mondialisation: contributions multidisciplinaires», MARIE-ANDRÉE ROY ET ANICK DRUELLE (dir.), *Cahiers de l'IREF*, no 5, 2000. 8,00 \$

«Les rapports homme-femme dans l'Église catholique: perceptions, constats, alternatives», ANITA CARON, MARIE GRATTON, AGATHE LAFORTUNE, MARIE-ANDRÉE ROY, en collaboration avec NADYA LADOUCEUR ET PATRICK SNYDER, *Cahiers de l'IREF*, no 4, 1999. 5,00 \$

«Féminisme et forme littéraire. Lectures au féminin de l'œuvre de Gabrielle Roy», LORI SAINT-MARTIN (dir.), *Cahiers de l'IREF*, no 3, 1998. 5,00 \$

«Regard féministe d'une vidéaste autour du monde», VIOLAINE GAGNON, *Cahiers de l'IREF*, no 2, 1998. 5,00 \$

«Quand la violence parle du sexe : analyse du discours thérapeutique pour hommes violents», LISE LETARTE, *Cahiers de l'IREF*, no 1, [1998] 1999. 5,00 \$

Revue des étudiantes *FéminÉtudes*

« Femmes et égalité », no 10, 2005. 5,00 \$

« Femmes et pouvoirs à la conquête des territoires », no 9, 2004. 5,00 \$

« Jeunes et société: kaléidoscope d'une génération », no 8, 2003. 5,00 \$

«Identités et altérité: formes et discours», no 6, 2001. 2,00 \$

« Femmes du siècle », no 4, 1999. 2,00 \$

« Une revue à soi », no 3, 1997. 2,00 \$

« Terre(s) des femmes ? », no 2, avril 1996. 2,00 \$

Documents distribués par l'IREF

«La sécurité économique des femmes: les critiques féministes du discours économique dominant et les nouvelles avenues de politiques sociales», sous la direction de SYLVIE MOREL, LOUISE BROSSARD, ANITA CARON et NADINE GOUDREAU, 2003. 18,00 \$

«L'allocation d'existence: Quelques propositions québécoises», LOUISE BROSSARD et SYLVIE MOREL, 2003. 8,00 \$
Disponible en format pdf:
www.iref.uqam.ca

«Régionalisation et démocratie : les défis d'une citoyenneté active pour les femmes», NICOLE THIVIERGE et MARIELLE TREMBLAY (dir.) avec la collaboration de ANITA CARON et LOUISE BROSSARD, Réseau féministe de recherches et d'intervenantes pour un renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la redistribution des richesses, 2002. 10,00 \$ Disponible en format pdf: www.iref.uqam.ca

LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'IREF (2005-2006)

Directrice

Christine CORBEIL, travail social

Agente de recherche et de planification

Lorraine ARCHAMBAULT

Responsable du développement de la recherche

Lyne KURTZMAN

Coordonnatrice de la recherche

Isabelle LEHUU, histoire

Coordonnatrice de l'enseignement

Marie-Andrée ROY, sciences religieuses

Représentantes des professeures

Nicole CARIGNAN, éducation et formation spécialisées

Maria Nengeh MENSAH, travail social

Thérèse ST-GELAIS, histoire de l'art

Représentante des chargées de cours

Amel BELHASSEN

Représentantes des étudiantes

Marjolaine DESPARS, majeure en sociologie,

mineure pluridisciplinaire en études féministes

Marie-Claude LABERGE, maîtrise en travail social, concentration
en études féministes

Mandataire du Doyen de la Faculté des sciences humaines

Anne ROCHETTE, Vice-doyenne aux études

Mandataire du Protocole UQAM/Relais-femmes

Irène DEMCZUK, Service aux collectivités

Représentantes du milieu socio-économique

Berthe LACHARITÉ, Relais-femmes

Élise BERGERON, Éditions du remue-ménage



FONDS ANITA-CARON

Le Fonds Anita-Caron a été créé dans le but de contribuer financièrement aux activités de formation et de recherche des étudiantes et étudiants inscrits à nos programmes d'études.

Quatre bourses d'études sont offertes annuellement dans le cadre d'un concours:

- ➔ **une bourse de 1 000 \$**
 - à la concentration de deuxième cycle
- ➔ **trois bourses de 500 \$**
 - au certificat
 - à la mineure
 - à la concentration de premier cycle

Pour offrir un don au Fonds Anita-Caron, nous vous invitons à communiquer avec la directrice de l'Institut, madame Christine Corbeil.

Le Bulletin d'information est publié deux fois par année: automne et hiver/printemps.

Les membres associées de l'IREF et les personnes provenant de l'extérieur de l'UQAM doivent déboursier la somme de 10 \$ pour recevoir le Bulletin.

COORDINATION

Lorraine Archambault

Agente de recherche et de planification

MISE EN PAGE

Céline O'Dowd

Secrétaire de direction et assistante de programmes



ADRESSE GÉOGRAPHIQUE

Pavillon WB, local 3200

500, boulevard René-Lévesque Est, Montréal

Téléphone: (514) 987-6587

Télécopieur: (514) 987-6742

Courriel: iref@uqam.ca

ADRESSE POSTALE

IREF, UQAM

Case postale 8888, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

www.iref.uqam.ca